

L'héroïsme, c'est le don de soi-même et sans réserve, pour le triomphe d'une juste cause.

Henri Robert.

Dieu donne à la franchise, à la fidélité, à la droiture un accent qui ne peut être ni contrefait ni méconnu

M. de Maistre

La crise de l'Eglise anglicane

Après le rejet par la Chambre des communes anglaises du "Livre de prières" révisé, les archevêques de Cantorbéry et d'York avaient fait paraître, le 23 décembre, un communiqué...

Nous connaissons les trois corrections apportées par les prélats réunis à Lambeth au texte du "Prayer Book" révisé...

D'abord, les prières récitées pour le roi à l'office du matin, qui étaient, dans la première révision, laissées à la discrétion du ministre officiant...

Il est intéressant de noter que dans toutes les églises catholiques de Grande-Bretagne, en vertu d'une autorisation spéciale du Souverain Pontife, on prie officiellement après la messe...

En second lieu, la "rubrique noire" — qui rappelle qu'en s'agenouillant pour participer à la Cène on ne fait pas acte d'adoration et on n'admet pas la présence réelle du corps et du sang du Christ...

La réintroduction de la "rubrique noire" anéantit ainsi la concession faite aux catholiques par la formule alternative de la communion.

La troisième correction précise les conditions dans lesquelles le pain et le vin consacrés pourront être réservés pour la communion des malades...

Les évêques espèrent ainsi couper court à la pratique romanesque de l'adoration, aux veilles et aux cierges que les anglo-catholiques entretiennent et allument devant le tabernacle...

Cet abandon de la hiérarchie devant les récriminations du parti protestant a été fait dans le but d'obtenir à la Chambre des communes une majorité en faveur du nouveau "Prayer Book"...

L'Eglise établie a vu, depuis quelque temps, diminuer son prestige. Les évêques ne pouvaient rester sous le coup de l'humiliation sans précédent du 15 décembre...

Les évêques l'ont bien senti qui, au lendemain du vote, malgré les larmes de l'archevêque octogénaire malgré le désarroi général, ont affirmé et réaffirmé le droit légal du Parlement...

Personne ne se serait attendu pourtant, à pareille date, à voir repousser par le Parlement des projets mûris pendant vingt-cinq ans et approuvés à des majorités écrasantes...

Qu'est-il donc survenu pour amener l'échec? Une réaction violente de protestantisme. On l'a dit. Les membres du Parlement ont été assaillis de tracts et de brochures...

Mais cette première réponse est certainement inadéquate. Comme l'écrivit le P. Martindale, "cette pression a failli produire l'effet tout opposé à celui qu'aurait voulu ses auteurs..."

Les habitants de l'Angleterre, en leur ensemble ne sont pas hostiles aux catholiques, leurs compatriotes; ils acceptent même assez volontiers les conversions individuelles à l'Eglise romaine...

MADAME FRANK MCKENNA DECEDEE A QUEBEC

Elle était arrivée d'Europe récemment. — Fille de l'hon. Narcisse Pérodeau, lieutenant-gouverneur

CHATELAINE DE SPENCER WOOD Sa charmante hospitalité était appréciée de tous à la résidence vice-royale

(Dépêche de la Presse Canadienne) Québec, 31. — Madame Frank McKenna, fille de l'honorable Narcisse Pérodeau, lieutenant-gouverneur de la province de Québec, est décédée, à l'hôpital du Saint-Sacrement, à 6 h. 15, ce soir.

Mme McKenna était à l'hôpital du Saint-Sacrement depuis son retour d'Europe, samedi dernier. Mme McKenna avait été opérée et paraissait devoir se rétablir, quand cet après-midi son état s'aggrava soudain. La mort se produisit à six heures et quart, ce soir. A son chevet, se trouvait Mlle Yvette McKenna, sa fille; l'honorable Narcisse Pérodeau, son père; Arthur Pérodeau, un de ses frères; et Henry Gray, son médecin.

Après le service à la basilique, lundi matin, le corps sera transporté à Montréal pour être inhumé au cimetière de la Côte-des-Neiges.

Ce fut comme châtelaine de Spencerwood, résidence du lieutenant-gouverneur de la province de Québec que Mme McKenna se fit plus spécialement connaître d'un nombreux cercle, non seulement de la cité de Québec et du reste de la province, mais de distingués visiteurs des Etats-Unis et de l'étranger, pour sa charmante hospitalité à Spencerwood.

Madame McKenna était la seule fille de l'honorable M. Pérodeau en 1924 quand il fut nommé lieutenant-gouverneur. C'est Madame McKenna qui fut appelée à faire les honneurs de Spencerwood.

Elle laissa une fille, Mlle Yvette McKenna, son père et trois frères: MM. Arthur, Horace et Jean Pérodeau.

Ce fut à l'occasion des départs de Mlle McKenna que fut donné le fameux bal historique qui réunissait plus de mille invités de toutes les parties de l'Amérique du nord. C'est Mme McKenna qui avait été chargée de diriger ce bal.

Mme McKenna n'était revenue d'Europe que depuis quelques jours. Avant d'aller résider avec son père à Québec, Mme McKenna demeurait à Montréal.

DEUX ACCIDENTS

Roméo Croteau, trois ans, No 2372 rue Saint-Jacques, a été renversé par un tramway, rue Saint-Jacques, près de la rue Vinet, hier après-midi à 5 heures 20. Après avoir été pansé à l'hôpital Royal Victoria, il a été reconduit chez lui.

Une explosion s'est produite, hier avant-midi, à 10 heures 30, au No 3904 rue Mettana, et M. N. Charlebois, plombier, a été brûlé gravement à la figure, occupé à faire des travaux dans la maison.

Les pompiers, sous la direction du chef de distri Gauthier, ont été mandés et ils ont vite fait de contrôler l'incendie qui avait suivi l'explosion.

parler leur langage — de se répandre dans le pays par l'intermédiaire de l'Eglise établie d'Angleterre.

A leurs yeux, il y a là, de la part de l'anglicanisme, une hypocrisie, une véritable trahison. L'Eglise officielle, profitant de sa situation privilégiée pour insinuer dans les esprits une doctrine condamnée par les formulaires protestants; des évêques, fonctionnaires de l'Etat, donc, à leur sens, délégués de la communauté, introduisant subrepticement dans le culte traditionnel des coutumes "méditerranéennes" et des rites "idolâtriques"; pour l'"homme de la rue", le Britannique authentique, c'est à la fois un danger national et un grand scandale!

La Réforme s'est accomplie au cri de: "A bas la messe! A bas le sacerdoce!" Et voici que des évêques, des clergymens, des laïques à mentalité de sacristie, des gens de caste — et Dieu sait si l'Anglais, respectueux de la religion et déferent envers les personnes ecclésiastiques, hait pourtant la hiérarchie, la discipline, le sacerdotalisme! — prétendent faire passer ces dogmes romains dans l'Eglise anglaise et protestante!

L'Anglais ordinaire s'indigne de ces manœuvres et s'irrite à cette pensée. La religion anglicane est nationale, donc elle lui appartient. De quels droits certains communiants s'arrogeraient-ils le droit de régler sa vie à l'exclusion de la majeure partie du peuple? Pourquoi regardent-ils du côté de Rome, le pays de la messe et de l'autocratie spirituelle? Il s'insurge. Qu'on maintienne le "Prayer Book" séculaire! Il ne veut plus entendre parler d'amendements ni de révision.

En préparant le nouveau "Livre de prières" l'épiscopat anglican avait espéré fortifier l'anglicanisme et reconcilier les partis qui le divisent.

Illusions et vaines espérances, écrit avec raison M. Léon Merkley, dans la "Croix" de Paris.

L'unité de l'Eglise établie est et restera une chimère. Alliée au pouvoir séculier, ou libérée de la servitude, son sort est inscrit d'avance au registre des institutions humaines destinées à périr. Tôt ou tard, elle ira rejoindre au tombeau les Eglises séparées et les sectes dissidentes dont l'historien garde seul le souvenir.

A NOS LECTEURS ET ANNONCEURS

Nos lecteurs et annonceurs voudront bien prendre note de l'avis qui suit: A partir d'aujourd'hui toutes les correspondances devront être livrées suivant l'adresse qu'elles comportent. Ainsi si les lettres à notre destination sont adressées: Le "Canada", Boîte Postale 4021, Montréal, ces dernières seront plus tôt rendues au bureau car notre messager ira les chercher au bureau de poste. Les lettres qui seront simplement adressées au No 33 ouest rue St-Jacques, seront distribuées par le facteur. En adressant les lettres à la Boîte Postale 4021 Montréal, on est sûr d'un service plus rapide.

DES CHIMISTES BRITANNIQUES EN NOTRE PAYS

Un groupe de chimistes et industriels britanniques visitera prochainement Québec et Ontario

UN GROUPE AMERICAIN

La délégation visitera Shawinigan Falls, Montréal, Ottawa, Kirkland Lake, Port Colborne

(Dépêche de la Presse Canadienne) Ottawa, Ont., 31. — Le Canada sera visité cet été par un grand nombre de savants et d'industriels britanniques et américains. Ils partiront de la cité de Québec vers le milieu d'août et feront une longue excursion dans les provinces de Québec et d'Ontario.

Plus d'une centaine de membres de la société de l'industrie chimique et de l'institut des ingénieurs-chimistes britanniques y prendront part. Parmi les savants et industriels qui viendront nous visiter, il y a le Dr F. H. Carr et Sir Alex. Gibb, présidents des deux associations citées plus haut. Ils seront accompagnés de membres bien connus de toutes les branches des industries et de la technologie chimiques.

Les Anglais seront rejoints à Québec par un groupe nombreux de membres de la société des industries chimiques et de l'institut des ingénieurs-chimistes américains.

Après avoir visité les endroits intéressants de l'ancienne capitale, les principaux endroits qu'ils visiteront seront Shawinigan Falls, Montréal, Ottawa, Kirkland Lake, Port Colborne et Niagara Falls.

Ils demeureront trois jours à Niagara Falls. Le groupe sera alors augmenté d'un contingent d'industriels et de savants canadiens et américains. On tiendra une convention durant laquelle des allocutions d'un caractère technique seront présentées et l'on visitera des établissements manufacturiers sur les côtes canadiennes et américaines de la rivière. Puis le groupe prendra une semaine pour visiter Akron, Pittsburg, Wilmington, Edgewood et Washington.

Le 3 septembre, la réunion annuelle de la société de l'industrie chimique s'ouvrira à New York.

PLUS URGENT QUE LE PROJET DE CANALISATION

Les canaux actuels seront insuffisants avant que les travaux de canalisation soient finis

DIT LE COLONEL A.-E. DUBUC

(Dépêche de la Presse Canadienne) Ottawa, 31. — Bien avant que le projet de canalisation du Saint-Laurent soit réalisé le système actuel de canaux du Saint-Laurent ne suffira plus au trafic, a dit le colonel A.-E. Dubuc, ingénieur en chef du ministère des Chemins de fer et canaux au comité du sénat sur le creusement du Saint-Laurent, aujourd'hui.

Le colonel Dubuc base sa déclaration sur le mouvement de trafic dans le système de canaux du Saint-Laurent les années passées. Si le commerce du Canada augmente encore, il faudrait augmenter la capacité des canaux du Saint-Laurent. Autrement, le Canada devrait se résigner à perdre une partie de son trafic fluvial.

Le colonel Dubuc a fourni des statistiques à l'appui de ses déclarations. Si le trafic augmente de vingt pour cent par an, tout le système de canaux du Saint-Laurent devra être reconstruit dans les dix ans qu'il faudra pour canaliser le Saint-Laurent.

Le point faible de notre système de canaux actuellement, dit le colonel Dubuc, c'est Cornwall et Morrisburg. La quinzième écluse de Cornwall ne pourrait suffire à une augmentation de 25 pour cent dans le trafic.

"Quel serait l'effet de la canalisation sur la cité de Montréal?" demanda l'hon. Geo. P. Graham.

Le sénateur Graham lui dit qu'il était libre de ne pas répondre à cette question comme de le faire.

R. A. C. Henry, directeur du bureau économique des Chemins de fer nationaux, cité au comité des chiffres montrant l'effet de la canalisation sur le réseau ferroviaire. Elle diminuerait le transport ferroviaire des grains, compensation à cause des industries d'autre part, il y aurait peut-être nouvelles qui s'établiraient.

NUIT D'HORREUR DANS LA CAPITALE DE YOUGOSLAVIE

(Cable de la Presse Associée) Belgrade, 31. — Belgrade a passé par une nuit d'horreur, et aujourd'hui apportaient les traces de désordres. Des rencontres sanglantes entre la police et les étudiants opposés à la ratification de la convention de Nettuno permettant à l'Italie de s'assurer une emprise sur la côte dalmate ont duré dix heures du soir jusqu'au jour.

Des cannes-épées, des revolvers, des baïonnettes, des carabines, des masses, des briques, et toutes sortes de projectiles ont été mis à contribution. Trente-deux étudiants et neuf gendarmes ont été blessés et plusieurs sérieusement. Dix-sept étudiants ont été arrêtés, mais la police les a relâchés peu après de crainte que leurs camarades ne viennent les délivrer par violence. Quarante-trois travailleurs qui s'étaient joints aux étudiants ont été emprisonnés. Plusieurs gendarmes à cheval ont été jetés à bas de leurs montures par les étudiants exaspérés et presque fous aux pieds par leurs chevaux affolés.

Seule la tolérance exemplaire et la patience montrées par la police et les autorités ont empêché le conflit de se transformer en guerre civile. Lorsque les munitions, des étudiants qui consistaient surtout en briques, masses et bâtons (quelques-uns étaient armés de revolvers) furent épuisés, les jeunes gens entrèrent dans le restaurant du Czar et brisèrent toutes les vitres de l'hôtel. Tous les meubles ont été brisés et l'édifice a été dévasté avant qu'on puisse les en faire sortir.

Le ministre italien, Signor Brodoro a de nouveau rendu visite au ministre des Affaires étrangères et averti le gouvernement yougoslave que les manifestations antitaliennes devaient cesser à tout prix. Il lui a dit que l'Italie demandait réparation entière pour les vies et les propriétés des sujets italiens.

Après la terrible bataille de cette nuit à Belgrade, alors que le centre de la ville ressemblait à un champ de bataille et le restaurant du Czar à une forteresse environnée de barricades, des scènes de désordre se sont produites au parlement yougoslave.

L'opposition a demandé une discussion immédiate des événements, mais le gouvernement a refusé. Les orateurs ne pouvaient se faire entendre et le gouvernement a ajourné la Chambre jusqu'au 8 juin.

LETTRE DE M. L'ABBE PERRIN

LA REPOSE DU CANADA ENVOYEE AUJOURD'HUI

(Dépêche de la Presse Associée) Washington, 31 — La réponse du Canada à l'invitation américaine de participer au traité de commerce et à la ratification du traité pour banir la guerre est arrivée à l'hon. William Phillips, ministre des Etats-Unis à Ottawa, aujourd'hui. Cette réponse sera publiée à Washington samedi matin, annonçant aujourd'hui l'hon. Frank B. Kellogg, secrétaire d'Etat. L'Etat libre d'Irlande et la Nouvelle-Zélande ont accepté l'invitation américaine. On presume que la réponse du Canada sera favorable.

QUATRE CHASSEURS ALPINS S'EN VONT CHERCHER NOBILE

Conduits par Paul Kremer, ils partent vers le nord-est

DES SOLDATS ALPINS

Le gouvernement italien se prépare méthodiquement à venir au secours de Nobile

(Cable de la Presse Associée) King's Bay, Spitzberg, 31. — Quatre chasseurs alpins conduits par Paul Kremer, un chasseur, sont partis à pied aujourd'hui pour retrouver des traces de l'"Italia". Ils s'en vont vers le nord-est et inspecteront tous les quartiers d'hiverement dans l'intention de retrouver le général Nobile et ses hommes.

On a pratiquement abandonné le projet d'envoyer des soldats alpins, habiles skieurs, à Wood Bay ou à Wil de Fiori. Les crevassees sont très nombreuses et très dangereuses le long de la route.

Mais les soldats discutent encore ce projet à bord du "Citta di Milano", le navire-base de l'expédition de Nobile.

La température s'améliore et s'ils peuvent persuader leurs supérieurs, six de ces soldats partiront la semaine prochaine.

Le capitaine Sera sera leur chef probable. Ils emporteront des lits-sacs, des haches pour la glace et des provisions pour trois semaines.

LE GOUVERNEMENT ITALIEN Rome, 31 — Le gouvernement italien se prépare à résoudre systématiquement les difficultés qu'il rencontre dans la recherche de l'Italia monté par le général Nobile et son équipage. Tous les éléments de temps, de lieu et de circonstances qui ont interrompu l'envoie de l'Italia ont été soigneusement étudiés. Des experts de la Marine et de l'Aviation ont conféré avec un représentant des Affaires étrangères sur les meilleures méthodes de coordonner tous les efforts en vue du sauvetage.

MESSAGE DU CHAPELAIN DE NOBILE

Rome, 31 — Le Pape Pie XI a reçu aujourd'hui, à l'occasion de son 71e anniversaire, les souhaits du monde entier. Parmi les premiers messages se trouvait celui du P. Gianfranceschi, chapelain de l'expédition Nobile, qui se trouve à Kings Bay. Le Père se disait confiant que le général Nobile et son équipage seraient retrouvés.

Le "Citta di Milano" continuera son travail de recherches entre la baie de Liepde, près l'île Amsterdam et le détroit Hinlopen, sur la côte nord du Spitzberg. Le navire italien fera un travail d'information et d'exploration et enverra des patrouilles à terre. Des experts dans les choses polaires arriveront bientôt dans les vapeurs "Hobby" et "Braganza" nolisés par le gouvernement italien dès qu'il apprend la disparition de l'"Italia".

Des avions guideront les groupes de chercheurs. On rappelle que l'expédition Nobile était outillée de façon à pouvoir faire face à toute éventualité. Si le dirigeable a pu atterrir sans accident, il y a bien des chances qu'on puisse retrouver les aéronautes disparus. Mais ces expéditions demandent de longs préparatifs. Le gouvernement norvégien envoie deux avions et le gouvernement suédois et soviétique organisent des expéditions.

L'IMMIGRATION AU CANADA POUR LE MOIS D'AVRIL

(Dépêche de la Presse Canadienne) Ottawa, Ont., 31 — L'immigration au Canada pour le mois d'avril 1928, s'élève à 26,983, d'après le rapport du ministère de l'Immigration et de la Colonisation. C'est une diminution de 24 pour cent comparativement à avril 1927, alors que le chiffre des immigrants atteignait 35,441. Il y a eu une diminution de 1,233 sur l'immigration des Iles britanniques, une augmentation de 409 sur l'immigration des Etats-Unis, et une diminution de 6,744 sur l'immigration provenant d'autres pays.

L'immigration pour avril se répartit de la façon suivante: Anglais, 4,665; Irlandais, 1,944; Ecossais, 2,527; Gallois, 544; Belges, 334; Danois, 778; Hollandais, 538; Finlandais, 370; Français, 122; Allemands, 1,940; Norvégiens, 450; Suédois, 691; Suisse, 91; Américains, 2,927; autres pays, 9,062. Total: 26,983.

Au cours du mois d'avril, 3,313 Canadiens qui étaient allés à l'étranger sont venus en revenant et ont déclaré leur intention de rester au pays.

LA SESSION FEDERALE ARGUMENT QUI SE RETOURNE CONTRE SES AUTEURS

La vente du "Vigilant" a été négociée et consommée par les conservateurs, dit M. Euler

BLUFF DE L'OPPOSITION

M. H. H. Stevens prétendait qu'un scandale couvrirait la vente de ce bateau pour \$18,000 en 1921

(Dépêche spéciale) Ottawa, 31. — Un coin du voile de l'administration Meighen en 1921, et les activités de l'hon. C. C. Ballantyne, comme ministre de la Marine, à cette époque, a été soulevé, aujourd'hui, en Chambre, par l'hon. W. D. Euler, ministre du Revenu National, et l'opposition n'a pas eu à se féliciter d'avoir provoqué un débat sur cette question.

La discussion a été provoquée par un item de \$2,250, qui représente le loyer mensuel du navire "Le Vigilant" employé par le gouvernement sur les Grands Lacs pour la répression et la prévention de la contrebande.

Les conservateurs, sous la direction des hon. H. H. Stevens et W. A. Black, prétendent que cette somme est exagérée, vu que le navire loué n'a aucune valeur. Le député de Vancouver, instigateur de l'enquête des douanes en 1926, a même laissé entendre qu'un scandale couvrirait la vente de ce bateau à M. Manly Chew pour une somme de \$18,000 en 1921, et il somma le Cabinet, au nom du droit commun des représentants du peuple, de déposer sur la table du greffier tous les documents relatifs à cette affaire.

Au grand amusement de la Chambre et des galeries, le ministre du Revenu National, imperturbable et pince-sans-rire, fit remarquer que le fait de copier ou de photographier tous ces documents prendrait quelques jours, et ajouta: "Si l'information peut intéresser mes amis de l'opposition, je désire leur annoncer que la vente du "Vigilant", en 1921, a été négociée et consommée par les conservateurs."

Le ministre des Douanes, H. H. Stevens, ne cacha pas sa surprise et manifesta à par une certaine edifiante pour le public.

Quant à la valeur du bâtiment pour lequel, durant certains mois de l'année, le ministère des Douanes donne \$2,250 mensuellement, elle est fixée par des experts à \$150,000. L'assurance que porte ce navire est de \$75,000, et il serait impossible de le remplacer à moins de dépenser environ \$210,000. Ces chiffres sont fournis par des experts et sont irrécusables. La surveillance qu'il poursuit, sur les Grands Lacs, est d'un grand secours au ministère des Douanes, et son rôle ne saurait être exagéré. L'Opposition se le tient pour dit. Tous les crédits du Revenu National ont été immédiatement votés sans autre débat, après cette mise au point énoncée de l'hon. M. Euler en réponse au "bluff" de l'Opposition qui voulait laisser entendre qu'un scandale existait à ce sujet, sans se rappeler qu'il en étaient les auteurs.

Quant l'hon. P.-J.-A. Cardin, ministre de la Marine et des Pêcheries, présente à l'attention de la Chambre l'étude des crédits de ce département, la question de l'annulation de la licence de radio de l'International Bible Students Association fut ouverte. Depuis le commencement de la session des lasses de signatures sont déposées chaque jour en Chambre, quelquefois trois ou quatre à la même séance, protestant contre cette décision du gouvernement.

Il appert, d'après les déclarations de l'hon. P.-J.-A. Cardin, que les propriétaires de ce poste de radio, qui jouissaient d'une licence d'émission répandant sur leurs ondes toutes sortes de doctrines fallacieuses contre les croyances de la majorité de la population. Cette société se servait de son poste pour colporter aux quatre coins du ciel des doctrines subversives, dont la principale était de dénoncer toutes les religions comme des moyens d'exploiter le public. Elle prêchait, au contraire, le dogme de l'interprétation libre de la Bible, et de la religion personnelle.

Les protestations contre ces émissions vint de tous les côtés. Quelques-uns se plaignaient que les sermons indésirés empêchaient de suivre d'autres postes plus intéressants, tandis que la plupart, émanant de groupes protestants, s'élevaient contre la fausseté des principes prêchés. C'est à la suite de ces récriminations que la licence fut annulée. M. Woodworth et Irvine trouvent ce procédé autocratique et demandent pour cette société la liberté d'exprimer ses opinions. La séance s'est terminée avant que le ministre ait eu le loisir de présenter la défense de l'attitude gouvernementale, dictée par le bon sens même, puisqu'elle tend à éviter la propagande en faveur des mouvements susceptibles de saper l'édifice social religieux et moral de la nation à l'aide de théories fausses et de principes faux.

LE DEBAT (Dépêche de la Presse Canadienne) Ottawa, Ont., 31. — Le besoin de stations de sauvetage dans les eaux canadiennes des Grands Lacs a été exposé, cet après-midi, à la Chambre. (A suivre à la page 1)

RADIO

EMISSIONS LOCALES
POSTE CFCF, 411
11 h. a.m. Programme d'essais.
12 h. 35 p.m. Concert de l'orchestre de l'hôtel Mont-Royal, sous la direction de M. Rex Battle.

ED. ANDERSON SERA OPPOSE A TOD MORGAN

Le prochain adversaire de Roy rencontrera le champion du monde des poids légers-junior
RIOUX-SKINNER
Le promoteur Moore demandera à la Commission d'accepter cet assaut
Les fervents de la boxe verront peut-être un futur champion du monde lorsqu'ils assisteront à l'assaut Anderson-Roy...

LE MONTREAL EST VAINQUEUR A ROCHESTER

Les Royals ont défait leurs adversaires par un score de 7 à 3 hier après-midi
UN HOME RUN
Rochester, 31 — Le club Montréal a défait le Rochester par un score de 7 à 3 cet après-midi dans une joute intéressante où les lanceurs Gearin et Shawkey se sont livrés une belle lutte.

LA PASSION A SAINT-JEROME

Le spectacle de ce drame, cette année, sera de la plus haute qualité
Le drame de la Passion s'annonce pour être, cette année, un spectacle de la plus haute qualité, à Saint-Jérôme. Nul ne met en doute l'immense intérêt qu'un thème si touchant et si grandiose à la fois peut créer et si grandiose de la bonne population. Au cours de cette nouvelle saison, le drame sera joué le samedi, mais il commencera à une heure qui accommodera les voyageurs; le fait de commencer plus tard dans l'après-midi n'empêche pas la représentation de finir à bonne heure, puisque de nouveaux décors facilitent le travail de la mise en scène; ce qui épargnera beaucoup de temps, dans l'intérêt des spectateurs. Cette année, la troupe a fait l'acquisition de nouveaux acteurs de mérite et de talent, mais les plus importants seront tenus par des professionnels, initiés aux secrets de l'art dramatique.

LA PASSION A SAINT-JEROME

Le drame de la Passion s'annonce pour être, cette année, un spectacle de la plus haute qualité
Le drame de la Passion s'annonce pour être, cette année, un spectacle de la plus haute qualité, à Saint-Jérôme. Nul ne met en doute l'immense intérêt qu'un thème si touchant et si grandiose à la fois peut créer et si grandiose de la bonne population. Au cours de cette nouvelle saison, le drame sera joué le samedi, mais il commencera à une heure qui accommodera les voyageurs; le fait de commencer plus tard dans l'après-midi n'empêche pas la représentation de finir à bonne heure, puisque de nouveaux décors facilitent le travail de la mise en scène; ce qui épargnera beaucoup de temps, dans l'intérêt des spectateurs. Cette année, la troupe a fait l'acquisition de nouveaux acteurs de mérite et de talent, mais les plus importants seront tenus par des professionnels, initiés aux secrets de l'art dramatique.

LA NAVIGATION L'EXPORTATION D'AUTOMOBILES PAR MONTREAL

Elle est très considérable et ne manque pas d'ajouter aux revenus du port
RECORD D'UN EMPRESS
Service de luxe de la Canada Steamship Lines qui s'adresse aux hommes d'affaires
L'exportation des automobiles, par le port de Montréal est une source considérable de revenus. La saison dernière, 43,146 tonnes ont été expédiées de l'autre côté, dont 5,361 tonnes venant du Canada et 36,985 tonnes des Etats-Unis, le tout transporté, ici, par chemins de fer. En plus, six tonnes ont été débarquées sur les quais de vaisseaux des Grands Lacs et 818 tonnes ont été amenées sur le port par d'autres moyens. En 1926, les données étaient même plus considérables, soit 73,466, dont 10,340 originaires du Canada et 62,505 des Etats-Unis.

UNE REPONSE DE L'HON. P. C. LARKIN A M. H. H. STEVENS

Trois hauts fonctionnaires non canadiens ont été remplacés par M. Pacaud et M. Reid Hyde
Londres, 31. — L'hon. P. C. Larkin, haut-commissaire du Canada à Londres, a fait une autre déclaration à la Presse Canadienne aujourd'hui sur les propos émis par l'hon. H. Stevens, député conservateur de Vancouver, centre, sur "Canada House", les quartiers-généraux du gouvernement canadien à Londres.

Table with columns: AB, R, H, PO, A, E. Rows: Layne, Brown, Kelly, Gelbert, Mokal, L. Smith, Urban, Southworth.

Table with columns: AB, R, H, PO, A, E. Rows: Haines, Fawcett, Gaudette, Shannon, Radwan, Fowler, Stapleton, Shawkey.

Table with columns: AB, R, H, PO, A, E. Rows: Haines, Fawcett, Gaudette, Shannon, Radwan, Fowler, Stapleton, Shawkey.

Table with columns: AB, R, H, PO, A, E. Rows: Haines, Fawcett, Gaudette, Shannon, Radwan, Fowler, Stapleton, Shawkey.

Table with columns: AB, R, H, PO, A, E. Rows: Haines, Fawcett, Gaudette, Shannon, Radwan, Fowler, Stapleton, Shawkey.

Table with columns: AB, R, H, PO, A, E. Rows: Haines, Fawcett, Gaudette, Shannon, Radwan, Fowler, Stapleton, Shawkey.

FAIRWAY EST ENCORE FAVORI
(Espérance de la Presse Associée)
Epsom, Angleterre, 31. — Le nombre des chevaux partants dans le fameux Derby qui sera couru mercredi prochain est de 24 jusqu'à aujourd'hui.

MCGILL FAIT UN GRAND NOMBRE DE NOMINATIONS
Le professeur T. E. Corbett succédera à l'hon. juge Greenhields
LES AUTRES FACULTES
Le professeur T. E. Corbett succédera à l'honorable juge Greenhields qui vient de démissionner comme doyen de la faculté de droit de l'Université McGill.

NOTRE-DAME VS GRANBY
La température permet le redoutable Notre-Dame qui est classé parmi les meilleurs clubs amateurs
La direction du club de Granby invite les amateurs de Granby et des places environnantes à venir encourager ces deux clubs.

HEUREUSE GAGNANTE
Mardi dernier, la salle de l'école St-Pierre se remplissait d'amis dévoués aux missions du Keewatin. Il s'agissait de la fête du travail de renard arctique croisé au profit du Vicariat Apostolique de Monseigneur Charlebois.

LES TROTTEURS A MARIEVILLE
Marienville, 31. — Dimanche, le 24 juin, aura lieu, à Marienville, la première matinée de courses organisée par les directeurs du club de courses de Marienville.

UNE OEUVRE POUR LES GENERATIONS FUTURES
Un troisième négatif du "Roi des Rois" est scellé et mis dans les votes. — Cecil B. De Mille restera une autre semaine au théâtre Princess.

UNE OEUVRE POUR LES GENERATIONS FUTURES
Un troisième négatif du "Roi des Rois" est scellé et mis dans les votes. — Cecil B. De Mille restera une autre semaine au théâtre Princess.

UNE OEUVRE POUR LES GENERATIONS FUTURES
Un troisième négatif du "Roi des Rois" est scellé et mis dans les votes. — Cecil B. De Mille restera une autre semaine au théâtre Princess.

UNE OEUVRE POUR LES GENERATIONS FUTURES
Un troisième négatif du "Roi des Rois" est scellé et mis dans les votes. — Cecil B. De Mille restera une autre semaine au théâtre Princess.

UNE OEUVRE POUR LES GENERATIONS FUTURES
Un troisième négatif du "Roi des Rois" est scellé et mis dans les votes. — Cecil B. De Mille restera une autre semaine au théâtre Princess.

UNE OEUVRE POUR LES GENERATIONS FUTURES
Un troisième négatif du "Roi des Rois" est scellé et mis dans les votes. — Cecil B. De Mille restera une autre semaine au théâtre Princess.

UNE OEUVRE POUR LES GENERATIONS FUTURES
Un troisième négatif du "Roi des Rois" est scellé et mis dans les votes. — Cecil B. De Mille restera une autre semaine au théâtre Princess.

UNE OEUVRE POUR LES GENERATIONS FUTURES
Un troisième négatif du "Roi des Rois" est scellé et mis dans les votes. — Cecil B. De Mille restera une autre semaine au théâtre Princess.

UNE OEUVRE POUR LES GENERATIONS FUTURES
Un troisième négatif du "Roi des Rois" est scellé et mis dans les votes. — Cecil B. De Mille restera une autre semaine au théâtre Princess.

UNE OEUVRE POUR LES GENERATIONS FUTURES
Un troisième négatif du "Roi des Rois" est scellé et mis dans les votes. — Cecil B. De Mille restera une autre semaine au théâtre Princess.

UNE OEUVRE POUR LES GENERATIONS FUTURES
Un troisième négatif du "Roi des Rois" est scellé et mis dans les votes. — Cecil B. De Mille restera une autre semaine au théâtre Princess.

UNE OEUVRE POUR LES GENERATIONS FUTURES
Un troisième négatif du "Roi des Rois" est scellé et mis dans les votes. — Cecil B. De Mille restera une autre semaine au théâtre Princess.

UNE OEUVRE POUR LES GENERATIONS FUTURES
Un troisième négatif du "Roi des Rois" est scellé et mis dans les votes. — Cecil B. De Mille restera une autre semaine au théâtre Princess.

UNE OEUVRE POUR LES GENERATIONS FUTURES
Un troisième négatif du "Roi des Rois" est scellé et mis dans les votes. — Cecil B. De Mille restera une autre semaine au théâtre Princess.

UNE OEUVRE POUR LES GENERATIONS FUTURES
Un troisième négatif du "Roi des Rois" est scellé et mis dans les votes. — Cecil B. De Mille restera une autre semaine au théâtre Princess.

UNE OEUVRE POUR LES GENERATIONS FUTURES
Un troisième négatif du "Roi des Rois" est scellé et mis dans les votes. — Cecil B. De Mille restera une autre semaine au théâtre Princess.

UNE OEUVRE POUR LES GENERATIONS FUTURES
Un troisième négatif du "Roi des Rois" est scellé et mis dans les votes. — Cecil B. De Mille restera une autre semaine au théâtre Princess.

UNE OEUVRE POUR LES GENERATIONS FUTURES
Un troisième négatif du "Roi des Rois" est scellé et mis dans les votes. — Cecil B. De Mille restera une autre semaine au théâtre Princess.

UNE OEUVRE POUR LES GENERATIONS FUTURES
Un troisième négatif du "Roi des Rois" est scellé et mis dans les votes. — Cecil B. De Mille restera une autre semaine au théâtre Princess.

UNE OEUVRE POUR LES GENERATIONS FUTURES
Un troisième négatif du "Roi des Rois" est scellé et mis dans les votes. — Cecil B. De Mille restera une autre semaine au théâtre Princess.

UNE OEUVRE POUR LES GENERATIONS FUTURES
Un troisième négatif du "Roi des Rois" est scellé et mis dans les votes. — Cecil B. De Mille restera une autre semaine au théâtre Princess.

UNE OEUVRE POUR LES GENERATIONS FUTURES
Un troisième négatif du "Roi des Rois" est scellé et mis dans les votes. — Cecil B. De Mille restera une autre semaine au théâtre Princess.

UNE OEUVRE POUR LES GENERATIONS FUTURES
Un troisième négatif du "Roi des Rois" est scellé et mis dans les votes. — Cecil B. De Mille restera une autre semaine au théâtre Princess.

UNE OEUVRE POUR LES GENERATIONS FUTURES
Un troisième négatif du "Roi des Rois" est scellé et mis dans les votes. — Cecil B. De Mille restera une autre semaine au théâtre Princess.

UNE OEUVRE POUR LES GENERATIONS FUTURES
Un troisième négatif du "Roi des Rois" est scellé et mis dans les votes. — Cecil B. De Mille restera une autre semaine au théâtre Princess.

UNE OEUVRE POUR LES GENERATIONS FUTURES
Un troisième négatif du "Roi des Rois" est scellé et mis dans les votes. — Cecil B. De Mille restera une autre semaine au théâtre Princess.

UNE OEUVRE POUR LES GENERATIONS FUTURES
Un troisième négatif du "Roi des Rois" est scellé et mis dans les votes. — Cecil B. De Mille restera une autre semaine au théâtre Princess.

UNE OEUVRE POUR LES GENERATIONS FUTURES
Un troisième négatif du "Roi des Rois" est scellé et mis dans les votes. — Cecil B. De Mille restera une autre semaine au théâtre Princess.

UNE OEUVRE POUR LES GENERATIONS FUTURES
Un troisième négatif du "Roi des Rois" est scellé et mis dans les votes. — Cecil B. De Mille restera une autre semaine au théâtre Princess.

UNE OEUVRE POUR LES GENERATIONS FUTURES
Un troisième négatif du "Roi des Rois" est scellé et mis dans les votes. — Cecil B. De Mille restera une autre semaine au théâtre Princess.

La future Université de Montréal

On a beaucoup parlé, en ces derniers temps, de la construction de l'Université de Montréal sur son nouvel emplacement du Mont-Royal.

Ceux qui ont vu la maquette en question et qui ont pu jeter un regard sur les plans définitivement acceptés et dont la préparation a nécessité quatre années de travail laborieux n'hésitent pas à déclarer que la future Université de Montréal sera l'une des plus modernes qui soient; ce sera un monument élevé à la gloire de la race canadienne-française.

Mais après avoir vu une miniature de l'Université de demain, un grand nombre se sont demandés quand l'oeuvre sera commencée afin qu'on en puisse voir le parachèvement.

Le projet de construction de l'Université de Montréal sera l'une des plus modernes qui soient; ce sera un monument élevé à la gloire de la race canadienne-française.

Notre université a traversé de dures épreuves, mais le temps semble proche où enfin elle pourra s'épanouir librement, dans un endroit idéal, où les étudiants pourront se livrer à leurs études dans le calme nécessaire, loin du cœur de la ville trépidante.

L'Université de Montréal a obtenu des concours précieux et elle compte sur l'appui de tous pour parvenir enfin au terme de son projet d'expansion.

Le danger du capital américain

Que voulez-vous que nous fassions? demandait l'administration provinciale, l'an dernier, aux opposicionnistes qui affectaient de voir, dans la venue du capital américain en cette province, un danger pour nos ressources naturelles.

Que l'administration provinciale déclarait alors aux opposicionnistes de la province de Québec, s'applique aussi aujourd'hui à l'honorable M. Bennett, le chef des Tories.

M. Bennett déclarait, à London, tout récemment: "Nous détenons ces ressources en dépôts pour les futures générations de Canadiens, et non pas pour enrichir la présente génération d'Américains", et il ajoutait: "Voilà ma politique".

Il y a dans cette objection tellement de ridicule que l'on se demande dans quelle impasse pouvait bien se trouver le chef Tory pour s'être résolu à la proférer. Pour satisfaire M. Bennett, il faudrait, si nous nous en tenons à sa déclaration, que les capitalistes américains vinssent ici nous apporter leurs millions sans en réclamer aucun rendement.

Cela s'est-il jamais vu dans le monde entier? Mème quand il parle d'enrichissement, M. Bennett dit-il bien la vérité? Quand il laisse entendre que les Américains assument le contrôle dans ce pays, reste-t-il dans les limites de la franchise? Nous savons parfaitement que, pour le moins, il se trompe.

Les Américains viennent ici, ils obtiennent des chartes canadiennes ou ils achètent les actions d'une compagnie, tout comme n'importe quel Canadien peut le faire, quand il possède le capital nécessaire; ils établissent leurs usines dans les provinces du Canada et ils exploitent nos richesses à notre profit D'ABORD.

Ce profit qui est le nôtre, nous le trouvons dans les salaires payés aux milliers d'ouvriers employés, dans les taxes municipales, provinciales ou fédérales et dans le dépeuplement de nos richesses qui, autrement, dormiraient peut-être encore tandis que nos Canadiens iraient chercher ailleurs leur pain quotidien.

Le profit, nous le trouvons encore dans tout l'aménagement industriel, dans ces usines immenses qui ont été installées ici par les Américains pour y rester et pour y recevoir les ouvriers canadiens.

L'enrichissement des Américains, dont parle M. Bennett ne vient même pas après cela. Il leur faut encore, avant de pouvoir retirer un seul sou de millions qui ont ainsi dépensés, pouvoir aux charges fixes et à la dépréciation des entreprises. Ce n'est qu'ensuite qu'ils peuvent retirer des dividendes, s'il reste quelque chose de revenu, et lorsque celui-ci n'excède pas les dépenses, ces "exploiteurs" américains, comme les Tories se plaisent à les désigner, ne retirent absolument rien.

Voilà ce que M. Bennett et ses amis appellent le danger du capital américain. Inutile d'ajouter que c'est un danger auquel nous ne croyons pas.

Nous pourrions exporter beaucoup plus de produits

Le Board of Trade vient d'adopter une importante résolution qu'il soumettra au prochain congrès de la Chambre de commerce canadienne qui doit avoir lieu prochainement à Québec.

La question n'est toutefois pas nouvelle, car il y a déjà bien longtemps que l'on a attiré l'attention des producteurs et des manufacturiers sur les possibilités du commerce d'exportation et de la nécessité de recourir plus fréquemment aux conseils des représentants commerciaux du Canada à l'étranger.

La question n'est toutefois pas nouvelle, car il y a déjà bien longtemps que l'on a attiré l'attention des producteurs et des manufacturiers sur les possibilités du commerce d'exportation et de la nécessité de recourir plus fréquemment aux conseils des représentants commerciaux du Canada à l'étranger.

Le Canada possède dans une foule de pays des représentants commerciaux dont les renseignements sont fort utiles au commerce d'exportation.

Le Canada possède dans une foule de pays des représentants commerciaux dont les renseignements sont fort utiles au commerce d'exportation.

Le Canada possède dans une foule de pays des représentants commerciaux dont les renseignements sont fort utiles au commerce d'exportation.

Le Canada possède dans une foule de pays des représentants commerciaux dont les renseignements sont fort utiles au commerce d'exportation.

LES IDEES ET LES FAITS

Le nom de Laurier

D'après la Commission de Géographie du Canada, dix-neuf noms de lieux du Canada rappellent le souvenir de sir Wilfrid Laurier.

Le nom de Laurier D'après la Commission de Géographie du Canada, dix-neuf noms de lieux du Canada rappellent le souvenir de sir Wilfrid Laurier.

Le nom de Laurier D'après la Commission de Géographie du Canada, dix-neuf noms de lieux du Canada rappellent le souvenir de sir Wilfrid Laurier.

Le nom de Laurier D'après la Commission de Géographie du Canada, dix-neuf noms de lieux du Canada rappellent le souvenir de sir Wilfrid Laurier.

Le nom de Laurier D'après la Commission de Géographie du Canada, dix-neuf noms de lieux du Canada rappellent le souvenir de sir Wilfrid Laurier.

Le "SOUTHERN CROSS" EN ROUTE POUR HAWAII

Il espère atterrir à onze heures aujourd'hui au champ Wheeler près d'Honolulu

LE "WILHELMINA"

Le monoplan de Kingsford-Smith communique avec ce navire pour se faire indiquer sa position

(Dépêche de la Presse Associée) Oakland, Cal., 31 — Cap au sud-ouest au-dessus des vastes étendues du Pacifique, le capitaine Charles Kingsford-Smith et ses trois compagnons dans son monoplan trimoteur, "Southern Cross" cet après-midi s'avançaient vers Hawaii, après s'être envolé d'ici à huit heures et 51 ce matin.

Les messages qu'il a envoyés par sans-fil narrant les progrès de l'envolée et montrant que tout va bien. Les aviateurs espèrent atterrir à Wheeler Field, près d'Honolulu, vers une heure du matin (heure du Pacifique) demain, après une aventureuse envolée de 2,400 milles au-dessus du Pacifique. C'est la première étape d'une envolée vers l'Australie.

Un avion du trouble avec son appareil de sans-fil et à trois heures p.m., il communiquait depuis une heure avec le paquebot de la compagnie Matson "Wilhelmina" essayant de se faire donner sa position.

Des amateurs de radio de San Francisco ont intercepté un message dit que le "Southern Cross" se trouvait à 150 milles du "Wilhelmina".

Les signaux émis par l'aéroplane devenaient de plus en plus difficiles à entendre à San Francisco.

Le capitaine Kingsford-Smith, commandant de l'expédition, se tenait au contrôle et un autre Australien, le capitaine C. T. P. Uim, se tenait prêt à le remplacer.

Les aviateurs rencontrèrent un temps nuageux à 240 milles en mer. ALLEGES D'UNE DEMI-TONNE. San Francisco, 31. — Un sans-fil reçu ici par la Radio Corporation of America à trois heures et dix p.m. du monoplan "Southern Cross", dit qu'il se trouve à six heures en mer et que tout va bien.

"Nous sommes allés d'une demi-tonne et nous allons plus vite, dit le message. Nous approchons de l'endroit où Edwin et Eichwald ont péri. Visibilité meilleure. Nauages cirstruats. Allure plus égale maintenant. Maintenons une altitude de 1,200 pieds." Le "Wilhelmina" n'est qu'à 150 milles au sud-ouest. Ferons indiquer notre position lorsque nous serons plus près. L'opérateur du "Wilhelmina" communique très bien avec nous sur une longueur d'ondes de 33.5 mètres". Ce message est signé James Warner.

DANS L'ÉLOIGNEMENT. San Francisco, 31. — Des amateurs

LE NIVEAU DU LAC SAINT-JEAN RESTE STATIONNAIRE

On espère que l'inondation a atteint son point culminant et que la situation s'améliorera

UN NIVEAU DE 23.62 PIEDS

Mais les dommages à la propriété, fermes, routes et ponts, seront très considérables

(Dépêche de la Presse Canadienne) Chicoutimi, 31 — Comme le niveau du lac St-Jean demeure stationnaire, on espérait ce soir, dans les sections inondées du district, que l'inondation avait atteint son point culminant et que la situation s'améliorerait prochainement.

Un item de 500,000 pour continuer les recherches sur les conditions de navigation du détroit et de la baie d'Hudson a passé rapidement. En réponse à une question, l'honorable M. Cardin répliqua que tous les rapports qu'il a reçus montrent que les conditions de navigation dans le détroit sont favorables.

Un vote de 560,865 pour service radiotélégraphique et pour la construction de postes de signalement sur la grève fut aussi adopté.

Le plus grand danger dans le moment, c'est l'escalade de Price Brothers à River Bend. Le gouvernement provincial a ordonné de fermer les clôtures à St-Joseph d'Alma.

De Roberval, l'on apprend que la situation n'a guère changé toutefois, il ne sera pas nécessaire de déménager les patients de l'Hôtel-Dieu.

Les communications avec l'Anse Saint-Jean ont été rétablies temporairement aujourd'hui. Mais les dommages à la propriété y sont très considérables.

Les communications avec l'Anse Saint-Jean ont été rétablies temporairement aujourd'hui. Mais les dommages à la propriété y sont très considérables.

Les communications avec l'Anse Saint-Jean ont été rétablies temporairement aujourd'hui. Mais les dommages à la propriété y sont très considérables.

Les communications avec l'Anse Saint-Jean ont été rétablies temporairement aujourd'hui. Mais les dommages à la propriété y sont très considérables.

Les communications avec l'Anse Saint-Jean ont été rétablies temporairement aujourd'hui. Mais les dommages à la propriété y sont très considérables.

Les communications avec l'Anse Saint-Jean ont été rétablies temporairement aujourd'hui. Mais les dommages à la propriété y sont très considérables.

Les communications avec l'Anse Saint-Jean ont été rétablies temporairement aujourd'hui. Mais les dommages à la propriété y sont très considérables.

Les communications avec l'Anse Saint-Jean ont été rétablies temporairement aujourd'hui. Mais les dommages à la propriété y sont très considérables.

Les communications avec l'Anse Saint-Jean ont été rétablies temporairement aujourd'hui. Mais les dommages à la propriété y sont très considérables.

Les communications avec l'Anse Saint-Jean ont été rétablies temporairement aujourd'hui. Mais les dommages à la propriété y sont très considérables.

Les communications avec l'Anse Saint-Jean ont été rétablies temporairement aujourd'hui. Mais les dommages à la propriété y sont très considérables.

AVIS

DEMANDE A ÉTÉ FAITE A LA CITE DE MONTREAL...

DEMANDE A ÉTÉ FAITE A LA CITE DE MONTREAL...

DEMANDE A ÉTÉ FAITE A LA CITE DE MONTREAL...

DEMANDE A ÉTÉ FAITE A LA CITE DE MONTREAL...

DEMANDE A ÉTÉ FAITE A LA CITE DE MONTREAL...

DEMANDE A ÉTÉ FAITE A LA CITE DE MONTREAL...

DEMANDE A ÉTÉ FAITE A LA CITE DE MONTREAL...

DEMANDE A ÉTÉ FAITE A LA CITE DE MONTREAL...

DEMANDE A ÉTÉ FAITE A LA CITE DE MONTREAL...

DEMANDE A ÉTÉ FAITE A LA CITE DE MONTREAL...

DEMANDE A ÉTÉ FAITE A LA CITE DE MONTREAL...

DEMANDE A ÉTÉ FAITE A LA CITE DE MONTREAL...

DEMANDE A ÉTÉ FAITE A LA CITE DE MONTREAL...

DEMANDE A ÉTÉ FAITE A LA CITE DE MONTREAL...

DEMANDE A ÉTÉ FAITE A LA CITE DE MONTREAL...

DEMANDE A ÉTÉ FAITE A LA CITE DE MONTREAL...

DEMANDE A ÉTÉ FAITE A LA CITE DE MONTREAL...

DEMANDE A ÉTÉ FAITE A LA CITE DE MONTREAL...

DEMANDE A ÉTÉ FAITE A LA CITE DE MONTREAL...

DEMANDE A ÉTÉ FAITE A LA CITE DE MONTREAL...

DEMANDE A ÉTÉ FAITE A LA CITE DE MONTREAL...

DEMANDE A ÉTÉ FAITE A LA CITE DE MONTREAL...

DEMANDE A ÉTÉ FAITE A LA CITE DE MONTREAL...

DEMANDE A ÉTÉ FAITE A LA CITE DE MONTREAL...

DEMANDE A ÉTÉ FAITE A LA CITE DE MONTREAL...

DEMANDE A ÉTÉ FAITE A LA CITE DE MONTREAL...

DEMANDE A ÉTÉ FAITE A LA CITE DE MONTREAL...

DEMANDE A ÉTÉ FAITE A LA CITE DE MONTREAL...

DEMANDE A ÉTÉ FAITE A LA CITE DE MONTREAL...

DEMANDE A ÉTÉ FAITE A LA CITE DE MONTREAL...

DEMANDE A ÉTÉ FAITE A LA CITE DE MONTREAL...

DEMANDE A ÉTÉ FAITE A LA CITE DE MONTREAL...

DEMANDE A ÉTÉ FAITE A LA CITE DE MONTREAL...

DEMANDE A ÉTÉ FAITE A LA CITE DE MONTREAL...

DEMANDE A ÉTÉ FAITE A LA CITE DE MONTREAL...

DEMANDE A ÉTÉ FAITE A LA CITE DE MONTREAL...

DEMANDE A ÉTÉ FAITE A LA CITE DE MONTREAL...

CARTES PROFESSIONNELLES

GEOFFRION ET PRUD'HOMME AVOCATS, PROCUREURS, ETC.

P. S. ROSS & SONS Montréal, Québec, Toronto, Oshawa, Windsor, St. Catharines, C.B.

BEAULIEU, GOUIN, MERCIER, GOUIN & TELLIER. Avocats

COOK & MAGEE Avocats, Solliciteurs, Etc.

GONTHIER, MULLIGAN & Co Comptables et Vérificateurs

Mercier & Fauteux Avocats-Procureurs, Etc.

AVIS

AVIS

AVIS

AVIS

AVIS

AVIS

AVIS

AVIS

AVIS

AVIS

AVIS

AVIS

AVIS

AVIS

AVIS

AVIS

AVIS

AVIS

**MONT. TRAMWAYS
DEVRA PAYER UNE
SOMME DE \$3,015**

La motion du demandeur pour jugement suivant verdict du jury est accordée en partie

HON. JUGE SURVEYER

Le jury trouve faute commune des parties.—Négligence véritable du wattman

L'honorable Juge Surveyer, de la Cour Supérieure, vient de condamner la Cie des Tramways de Montréal à payer à John D. Cogh, de la ville de Grantwood, dans l'état du New Jersey, un des Etats-Unis d'Amérique, une somme de \$3,015.00 avec intérêt du 8 mai 1928 et des dépens.

Le demandeur réclame de la défenderesse la somme de \$4,985.00 de dommages à la suite d'un accident par lui subi le 4 juin 1927, alors qu'il fut frappé et grièvement blessé par un tramway de la défenderesse, au coin des rues Notre-Dame et Desory, alléguant que l'accident est dû à la négligence et à la faute de l'employé en charge dudit tramway qu'il conduisait à une vitesse excessive et sans prudence, ne donnant aucun signal en approchant de l'intersection.

La défenderesse, après avoir répondu spécifiquement aux allégués dans sa déclaration, plaide spécialement que si le tramway était conduit à une vitesse rapide, le demandeur ne devait pas traverser la rue, mais attendre le passage du tramway; que l'accident dont se plaint le défendeur est arrivé par sa seule faute, en ce que sortant d'une taverne entre deux rues, dans un état anormal, il tenta de traverser la voie à un endroit où il n'avait pas le droit de traverser, et alla se jeter sur un tramway en mouvement, et que le demandeur a lui-même provoqué l'accident.

Après l'enquête du demandeur, la défenderesse par ses procureurs, a fait motion demandant au tribunal de retirer la cause du jury et de renvoyer l'action avec dépens, faute de preuve suffisante pour justifier un verdict.

Statuant sur ladite motion, le savant juge rejette ladite motion avec dépens.

Le jury, par son verdict, a déclaré que le demandeur avait été blessé par un tramway de la défenderesse, le 4 juin 1927, vers dix heures du soir, sur la rue Notre-Dame, pendant qu'il traversait à l'endroit où l'on doit traverser la rue en autant que cet endroit peut être défini à l'intersection en question; que le demandeur n'est responsable de cet accident dans une proportion de vingt-cinq pour cent pour ne pas avoir prêté une attention suffisante à la circulation; que la défenderesse est responsable de l'accident dans une proportion de soixante-quinze pour cent parce que le tramway était conduit à une vitesse excessive et que le garde-moteur aurait été négligent; que le demandeur a souffert des dommages à la suite de cet accident civil à cause de son incapacité générale; que le demandeur a droit de recouvrer \$400.00 de dommages, au lieu de \$555.00 pour soins médicaux et dépenses générales, à la suite de l'accident, le compte du médecin n'étant pas satisfaisant; \$2,250.00 au lieu de \$3,000.00, soit soixante-quinze pour cent du montant réclamé pour une année d'incapacité totale; \$1,000.00 pour la diminution permanente de sa capacité de travail, et \$450.00 pour souffrances endurées et dommages à ses affaires.

La défenderesse a fait action, exposant que le verdict est illégal parce que le demandeur a méconnu les règles de la réponse faite par le jury à la question deuxième n'est pas une réponse établissant un fait comme le veut la loi, mais plutôt une interprétation en droit; que la réponse du jury à la question quatrième doit être rejetée parce qu'elle est contraire à la preuve, n'est pas conforme à la loi, n'est ni spéciale ni explicite et ne mentionne pas en quoi a consisté la négligence invoquée, et exposant subsidiairement que le juge n'a avisé les jurés et a refusé de les éclaircir sur les points de droit et de fait, suivant les objections soulevées par la défenderesse; que la preuve des comptes produits n'aurait pas dû être admise; que les comptes n'ont pas été prouvés par la meilleure preuve possible; que le jury a accordé plus qu'il n'a été demandé; et demandant jugement contrairement au verdict renvoyant l'action avec dépens, et subsidiairement de rejeter les réponses du jury aux questions 2 et 4 et de renvoyer l'action avec dépens, subsidiairement en outre, d'ordonner un nouveau procès.

Le jury reproche au wattman de la défenderesse deux fautes, à savoir: une vitesse excessive; 2e négligence. Cette réponse du jury n'est pas de telle nature que douse hommes raisonnables n'auraient pu la donner (C.F., 501; Montréal Tramways Company v. Henderson, 10 B.R., 135).

La deuxième raison du jury, «négligence», était celle donnée par le jury dans la cause de Canadian Rubber Co. v. Baker, (18 B.R., 481, 486). En effet, le wattman, seul en charge du tramway, a été quelque temps occupé à compter ou serrec son argent; le jury a pu déclarer avec le témoin Jephcott et contrairement au verdict renvoyant l'action avec dépens, et subsidiairement de rejeter les réponses du jury aux questions 2 et 4 et de renvoyer l'action avec dépens, subsidiairement en outre, d'ordonner un nouveau procès.

Le jury reproche au wattman de la défenderesse deux fautes, à savoir: une vitesse excessive; 2e négligence. Cette réponse du jury n'est pas de telle nature que douse hommes raisonnables n'auraient pu la donner (C.F., 501; Montréal Tramways Company v. Henderson, 10 B.R., 135).

La deuxième raison du jury, «négligence», était celle donnée par le jury dans la cause de Canadian Rubber Co. v. Baker, (18 B.R., 481, 486). En effet, le wattman, seul en charge du tramway, a été quelque temps occupé à compter ou serrec son argent; le jury a pu déclarer avec le témoin Jephcott et contrairement au verdict renvoyant l'action avec dépens, et subsidiairement de rejeter les réponses du jury aux questions 2 et 4 et de renvoyer l'action avec dépens, subsidiairement en outre, d'ordonner un nouveau procès.

Le jury reproche au wattman de la défenderesse deux fautes, à savoir: une vitesse excessive; 2e négligence. Cette réponse du jury n'est pas de telle nature que douse hommes raisonnables n'auraient pu la donner (C.F., 501; Montréal Tramways Company v. Henderson, 10 B.R., 135).

La deuxième raison du jury, «négligence», était celle donnée par le jury dans la cause de Canadian Rubber Co. v. Baker, (18 B.R., 481, 486). En effet, le wattman, seul en charge du tramway, a été quelque temps occupé à compter ou serrec son argent; le jury a pu déclarer avec le témoin Jephcott et contrairement au verdict renvoyant l'action avec dépens, et subsidiairement de rejeter les réponses du jury aux questions 2 et 4 et de renvoyer l'action avec dépens, subsidiairement en outre, d'ordonner un nouveau procès.

verdict ou subsidiairement pour nouveau procès; accordé en partie la motion du demandeur pour jugement suivant le verdict; condamne la défenderesse à payer au demandeur la somme de trois mille quinze dollars (\$3,015.00), avec intérêt du 8 mai 1928, et des dépens.

**ERREUR N'EST
JAMAIS COMPTE
DIT LA COUR**

Ce principe élémentaire de droit civil trouve encore son application dans une cause récente

HON. JUGE BOND

La Can. Credit Corporation a gain de cause.—Des pertes au lieu de profits

L'erreur d'une partie, se continuant même durant une période de quelques années ne peut pas prendre force d'un usage et donner lieu à une interprétation comme tel, déclare l'honorable Juge Bond, de la Cour Supérieure, à la fin d'un très important jugement, renvoyant l'action de Sydney J. Marwood contre le Canadian Credit Corporation Limited pour une somme de \$5,489.75.

Le demandeur alléguait dans sa déclaration amendée qu'en vertu d'un contrat en date du 23 janvier 1924, il devint gérant du département d'automobile de la défenderesse pour une période de cinq ans à partir du premier janvier 1924, lequel contrat pouvait prendre fin sur avis respectif des parties de trente jours. Le 10 août 1926, le demandeur offrit sa démission, qui devint effective à partir du 13 août 1926. D'après les termes du contrat, la défenderesse s'engageait à payer au demandeur un salaire de \$200 par mois en plus d'un bonus sur les profits nets de 60 pour cent pour les affaires de Montréal et de 40 pour cent pour celles de Toronto. À la date du 1er juillet 1926, les profits nets de la défenderesse s'élevaient à la somme de \$37,457.29, donnant droit au demandeur à une commission de \$5,889.75, qu'il réclame par son action en justice suivant la loi des accidents; accordé quant à l'ester en justice pour \$3,000, dépens à suivre.

Philias Plamondon vs S. Segmund Beckow. Requête du demandeur pour l'ester en justice in forma pauperis, accordée, dépens à suivre. Joseph Perlmant et al. vs R. Manger et al. Règle nisi vs J. H. Millette; accordée pour les frais seulement. W. F. Bert vs Frank McCurry et Pittsburg Hockey Club Inc. et al. T.S. Motion du demandeur pour déclarer la saisie tenant; accordée. Poirier et Soucy limitée, en liquidation et F. R. Paquet. Requête pour continuer les affaires; accordée. Goldstein Wilkins Corporation vs A. Slotsky et Dame Anna Nemeroff, opposante. Motion de la défenderesse pour interroger l'opposante; accordée, dépens réservés.

Dame Laura Lemieux et vir vs M. T. Co. Inscription en droit de la défenderesse; maintenue en partie, avec dépens. Dame Laura Michaud vs Lorenzo Michaud. Requête de la défenderesse pour l'ester en justice en séparation de corps et saisie; accordée; dépens à suivre. W. H. Blakely vs Ottawa Montreal Power Co. Jugement pour \$706.80, suivant la loi des accidents.

Dame E. A. Routledge vs Roy A. Gunther. Jugement accordant la séparation de corps. Coderre, Juge. H. Simons and Sons, limitée vs Dame R. Hill et al. Jugement pour \$119.81. Antoine David vs Arthur Desmarais. Jugement pour \$1438.00.

Dame Lea Vincelle et Emile Metayer et Davidson Shoe Co., T. S. Jugement suivant la déclaration du T.S. Alphonsé Noël vs Hon. G. Marin et al. Requête du demandeur pour bref de prohibition; requête renvoyée, avec dépens. E. Forget vs Hon. G. Perrault, élu. Requête du demandeur pour bref de certiorari; Que bref émane; dépens réservés.

The Saint-Laurent Land Syndicate, limitée, en liquidation et E. H. Merrill, liquidateur et corporation de la Paroisse de St-Laurent. Requête pour permission de continuer les procédures; accordée. Canadian Home Canners, Inc., en liquidation et Célestine Campeau, requérante. Requête pour mise en liquidation; accordée; Hermas Perras nommé liquidateur provisoire; avis ordinaire.

Dame Julia Collin vs Antoine Forget. Requête de la défenderesse pour l'ester en justice in forma pauperis pour pension; accordée, dépens à suivre. Fruit Importers Limited vs American Fruit Growers, Inc. et Imperial Bank of Canada, T.S. Motion de la défenderesse pour appeler défenderesse par les journaux; accordée. John Smith vs George Roberts. Requête du demandeur pour l'ester en justice suivant la loi des accidents; accordée, dépens à suivre. Thomas W. McKerich vs Cook and Leitch. Requête du demandeur pour l'ester en justice suivant la loi des accidents; accordée, dépens à suivre. Dame M. Karvinonsen vs By Product Coke Co. of Canada, Limited. Motion de la défenderesse pour interroger le demandeur; accordée, dépens à suivre. Worthmore Limited, en liquidation et Joseph Etlenger, liquidateur. Motion du liquidateur pour fixer date de la production des réclamations; accordée.

JUGEMENTS DE LA COUR D'APPEL

La Cour du Banc du Roi, division de trois juges rendra jugement, mardi prochain, le 5 juin 1928, dans les causes suivantes: Fortin vs Le Roi; Poliquin et Renaud vs Le Roi; McLachlin Bros vs Frigault; Veronique vs Canada Paper Co.; Ottawa Beach Motor vs Barré. Clermont Motors vs Joli; Viau vs Viau; Morissette vs Beaudette; Goldman et Zoletti vs Le Roi; Languevin vs Casgrain; Dupuis et Darry vs Contra.

**COUR SUPERIEURE
CHAMBRE DE PRATIQUE**

31 mai 1928. Président: Hon. Juge P. Demers. Jugements rendus dans les causes suivantes:

Fernand Lortie vs J. E. A. Benoit. Motion du demandeur pour mode de signification; accordée. Dame M. Elez alias Bessie Jean Furlotte vs W. H. Lennox. Requête de la défenderesse pour l'ester en justice en annulation de mariage; accordée, dépens à suivre. Louis Blau, débiteur. Assemblée des créanciers, Charette et Labelle nommés syndics. Thaple Leaf Confectionery, débitrice. Assemblée des créanciers, J. O. Bonnier nommé syndic. Le Crédit Foncier Franco-Canadien vs Dame Edéla Latrelle et vir. Jugement maintenant l'action principale et demande incidente. — Juge Coderre. Jacob Share vs A. Jacobson. Jugement annullant mariage. — Juge Coderre.

Martin et Frères Cie, en liquidation et Georges Duclos, syndic, et Th. Barrett Co., Limited, intimés. Requête pour le rejet de certaines réclamations; accordée. — Juge Coderre. Dame R. Chartrand vs G. A. Davidson et W. Williams mis en cause. Motion de la défenderesse pour appeler défendeur par les journaux; accordée. Azarie Guimond, requérant. Requête pour être nommé commissaire de la Cour Supérieure pour le district de Montréal; accordée.

D. A. Martin vs D. Chevrier. Motion du défendeur pour interroger le demandeur; accordée, dépens à suivre. Dame Eliza Leduc vs Zephrin Hamelin. Motion et la défenderesse pour appeler défendeur par les journaux; accordée. J. P. Bélar vs Antonio Asselin et l'œuvre de fabrication de la paroisse de St-Amand et al. T.S., et F. X. Roy, es-qual, mis en cause. Requête pour accordée, sans frais. Requête pour accordée, sans frais.

Dame Rosa Ratta et vir vs Dame Albina Poutart et vir et Léon Lafance, es-qual, requise d'instance. Motion de la défenderesse pour interroger témoin à sa résidence; accordée, dépens à suivre. Ernest Gerald Machullie vs John MacWillie et défendeur requérant. Requête civile; requête et ordre de suris accordée.

Albani Auger vs Dominion Silk Dyeing and Finishing Co., Limited. Jugement pour le demandeur. Products vs Borden Farm Co., Limited. Requête du demandeur pour l'ester en justice suivant la loi des accidents; accordée quant à l'ester en justice pour \$3,000, dépens à suivre. Philias Plamondon vs S. Segmund Beckow. Requête du demandeur pour l'ester en justice in forma pauperis, accordée, dépens à suivre. Joseph Perlmant et al. vs R. Manger et al. Règle nisi vs J. H. Millette; accordée pour les frais seulement. W. F. Bert vs Frank McCurry et Pittsburg Hockey Club Inc. et al. T.S. Motion du demandeur pour déclarer la saisie tenant; accordée. Poirier et Soucy limitée, en liquidation et F. R. Paquet. Requête pour continuer les affaires; accordée.

Goldstein Wilkins Corporation vs A. Slotsky et Dame Anna Nemeroff, opposante. Motion de la défenderesse pour interroger l'opposante; accordée, dépens réservés. Dame Laura Lemieux et vir vs M. T. Co. Inscription en droit de la défenderesse; maintenue en partie, avec dépens. Dame Laura Michaud vs Lorenzo Michaud. Requête de la défenderesse pour l'ester en justice en séparation de corps et saisie; accordée; dépens à suivre.

W. H. Blakely vs Ottawa Montreal Power Co. Jugement pour \$706.80, suivant la loi des accidents. Dame E. A. Routledge vs Roy A. Gunther. Jugement accordant la séparation de corps. Coderre, Juge. H. Simons and Sons, limitée vs Dame R. Hill et al. Jugement pour \$119.81. Antoine David vs Arthur Desmarais. Jugement pour \$1438.00.

Dame Lea Vincelle et Emile Metayer et Davidson Shoe Co., T. S. Jugement suivant la déclaration du T.S. Alphonsé Noël vs Hon. G. Marin et al. Requête du demandeur pour bref de prohibition; requête renvoyée, avec dépens. E. Forget vs Hon. G. Perrault, élu. Requête du demandeur pour bref de certiorari; Que bref émane; dépens réservés.

The Saint-Laurent Land Syndicate, limitée, en liquidation et E. H. Merrill, liquidateur et corporation de la Paroisse de St-Laurent. Requête pour permission de continuer les procédures; accordée. Canadian Home Canners, Inc., en liquidation et Célestine Campeau, requérante. Requête pour mise en liquidation; accordée; Hermas Perras nommé liquidateur provisoire; avis ordinaire.

Dame Julia Collin vs Antoine Forget. Requête de la défenderesse pour l'ester en justice in forma pauperis pour pension; accordée, dépens à suivre. Fruit Importers Limited vs American Fruit Growers, Inc. et Imperial Bank of Canada, T.S. Motion de la défenderesse pour appeler défenderesse par les journaux; accordée. John Smith vs George Roberts. Requête du demandeur pour l'ester en justice suivant la loi des accidents; accordée, dépens à suivre. Thomas W. McKerich vs Cook and Leitch. Requête du demandeur pour l'ester en justice suivant la loi des accidents; accordée, dépens à suivre. Dame M. Karvinonsen vs By Product Coke Co. of Canada, Limited. Motion de la défenderesse pour interroger le demandeur; accordée, dépens à suivre. Worthmore Limited, en liquidation et Joseph Etlenger, liquidateur. Motion du liquidateur pour fixer date de la production des réclamations; accordée.

**L'UNIVERSITE DE
MONTREAL DOIT
SE CONSTRUIRE**

Malgré son déficit annuel, déclare Mgr A.-V.-J. Piette à la collation des grades

SALLE SAINT-SULPICE

On commencera dans quelques jours l'excavation du terrain de l'Université au Mont-Royal

"Nous détenons un record peu banal d'économie que de soutenir onze facultés ou écoles et d'y donner l'enseignement à 1,716 élèves avec le budget que nous avons. Et pourtant l'Université de Montréal doit grandir et se construire". Voilà ce que déclarait Mgr A.-V.-J. Piette, recteur de l'Université, dans son discours de clôture, lors de la troisième collation des grades, qui a eu lieu hier matin, à la salle Saint-Sulpice, avec la solennité accoutumée. S. G. Mgr Georges Gauthier, qui exerce les fonctions de chancelier, présidait. On remarquait encore Sir Lomer Gouin, président de la commission d'administration; l'honorable M. Fernand Rivfret, secrétaire d'Etat. Cinq cent cinquante-six étudiants ont reçu des parchemins. Nous publions ci-après les noms de ces étudiants. Mgr le Recteur, dans son discours de clôture, a annoncé que l'Université de Montréal commencera incessamment l'excavation de son terrain au Mont-Royal.

LE PORTE-PAROLE DES FINISANTS

M. Jacques Fournier, qui vient de terminer ses études en droit et a obtenu le grade de licencié, a prononcé le discours d'adieux des finissants. Il s'est fait le porte-parole de tous les finissants pour offrir aux professeurs l'expression de leur gratitude.

MGR PIETTE

Nous reproduisons textuellement l'allocation de Mgr Piette. L'année académique qui se termine restera illustrée dans les annales de notre histoire universitaire par un événement d'incomparable importance pour une université catholique: l'octroi par le Saint-Siège de la Bulle de son erection canonique.

Il n'est pas de trop que nous en exprimions ici une fois de plus notre joie profonde et notre religieuse gratitude au Saint-Siège. Mgr le chancelier, en faisant la proclamation solennelle de cette Bulle, le 12 décembre dernier, en présence de Son Excellence le délégué apostolique et d'une imposante assemblée l'a appelée "notre acte de naissance canonique". C'était définir justement cette constitution apostolique qui consacre l'autonomie et l'indépendance de notre université. Aujourd'hui, Sa Grandeur me permettra d'y voir en plus le diplôme de "doctor" et la mission d'enseigner, d'élever et de gouverner, par l'autorité souveraine de l'Eglise à l'Université de Montréal.

C'est pourquoi, en cette séance de collation des grades, il me paraît bien dans l'ordre de donner lecture du passage essentiel du document pontifical: "comme l'on a maintenant satisfait à toutes les conditions et à tout ce que réclament le droit et la coutume. Nous désirons suivre les traces de nos prédécesseurs, pourvoir au développement de cette remarquable institution et donner une preuve de notre affection pour elle". "De l'avis des cardinaux eux-mêmes. Nous avons décidé de constituer et de proclamer absolument et parfaitement autonome ou indépendante l'Université de Montréal. Nous supplions, pour autant que la chose est nécessaire, le consentement de ceux qu'intéressent la question ou qui estiment qu'elle les regarde".

Par la présente, de Notre autorité souveraine, Nous constituons et proclamons cette université autonome et indépendante. Nous lui concédons tous les droits et privilèges dont jouissent les institutions du même genre, que le Saint-Siège a établies ou approuvées, et Nous lui imposons les obligations et devoirs auxquels le droit commun soumet ces mêmes institutions.

IV. — ELOGES ET ENCOURAGEMENTS

"En conséquence, nous souhaitons ardemment voir décerner les louanges qu'ils méritent à tous ceux qui, de leur autorité, de leurs conseils, de leurs ressources ou d'une autre façon quelconque, ont aidé et aident encore l'Université de Montréal. Nous souhaitons aussi que dans l'avenir ils veillent l'entourer d'un zèle encore plus prononcé, afin que l'on en recueille des fruits, de jour en jour plus abondants pour l'honneur de la patrie et l'accroissement de la religion, afin qu'aussi cette institution remarquable respicende de plus en plus par sa foi et par sa science.

J'avais un autre motif de citer cette dernière phrase de notre constitution apostolique: c'était de remettre devant les esprits la louange et l'encouragement qu'elle comporte à l'adresse de nos bienfaiteurs, pour en faire, après Mgr le chancelier, l'expression la plus digne qui soit de notre reconnaissance.

Il nous est doux et réconfortant de penser que ce texte indéfectible de notre charte canonique gardera la perpétuelle bénédiction du Chef de la sainte Eglise à tous ceux qui se dévouent et se dévoueront dans l'avenir à notre oeuvre universitaire ainsi que l'appel le plus éloquent qui puisse être fait à leur générosité. Jamais, croyons-nous, notre université ne sera plus digne de l'intérêt de tous, qu'à plus besoin du concours de tous les dévouements.

Elle est en pleine possession de sa liberté et de son autonomie; ses facultés sont fortement constituées et fonctionnent intensément. Partout dans les diverses branches, il se fait un admirable effort pour perfectionner l'enseignement et l'adapter au développement de la science, aux progrès modernes et aux besoins de l'avenir. Ses 6,252 étudiants, y compris ceux des écoles et collèges affiliés lui donnent l'impression d'une grande vigueur et lui laissent entrevoir un immense champ d'action. Elle s'y prépare. Je regrette de n'avoir ici que le temps de mentionner les faits saillants qui se sont produits en rapport

avec les progrès de notre enseignement et de notre expansion universitaire.

COLLEGES CLASSIQUES

Nos collèges classiques ont tenu, en juin dernier, un grand congrès dont les études et discussions ont porté surtout sur la juste part qu'il convient de donner dans notre cours classique à l'enseignement de la chimie, de l'anglais, à la culture physique, à l'éducation sociale et au bon langage.

FACULTE DE MEDECINE

Notre faculté de médecine a inauguré, cette année, un internat régulier et obligatoire dans nos hôpitaux affiliés, pour les étudiants de dernière année.

Cette mesure de progrès a déjà prouvé ses excellents résultats tant pour les étudiants que pour les hôpitaux.

ECOLE VETERINAIRE

Une commission spéciale a été chargée d'étudier les moyens d'améliorer les conditions d'enseignement de la médecine comparée dans notre Ecole vétérinaire. Tout semble indiquer que les diverses évolutions qui ont affecté ces études dans quelques années se préservent de rapprocher notre Ecole des opérations de la ferme et de l'annexer à notre Institut agricole d'Oka.

INSTITUT SCIENTIFIQUE

Notre Institut Scientifique franco-canadien a continué de nos jours à profiter des grandes leçons de science française. Les professeurs Sergent, Gilson, Ribaud, Juvillier, Brillouin se sont succédés dans nos chaires d'enseignement, au grand profit de nos professeurs et de nos élèves.

INSTITUT PEDAGOGIQUE

Nous avons élevé à sa vraie hauteur notre Institut pédagogique, dans la formule de notre appréciation et de nos diplômes.

EXPANSION ET MANIFESTATION A L'ETRANGER

Monsieur Montpetit est allé faire à l'Université de Belgique et en France l'hommage de sa belle parole et de son attachée personnalité et recevoir des honneurs qui rejaillissent sur nous.

Monsieur le chanoine Chartier a été appelé, par la Société pour l'encouragement des études grecques, en Angleterre, à figurer par ses membres comme il fait partie de la société analogue en France.

Le révérend Fr. Marie-Victorin a été appelé à représenter l'Université de Montréal à la Commission fédérale de biologie marine et vient d'être élu à l'exécutif de cette commission.

Tout cela est fort rassurant. Mais je dois dire que tout cela nous fait surtout sentir l'immensité de nos besoins. L'Université intellectuelle et morale, chez nous, est rendue beaucoup plus loin, que l'Université matérielle et financière.

L'année en année, de nouveaux développements s'imposent, tels que la création de nouvelles chaires, nous sentons de pres, par exemple, la nécessité d'organiser la pédagogie de notre enseignement secondaire. Il nous faut absolument songer à la formation de nouveaux professeurs et à augmenter le nombre de leurs assistants. La recherche scientifique est dans tous les esprits et nos professeurs y tendent de tous leurs efforts.

Mais elle manque de travailleurs surdes elle manque d'outillage, elle manque d'argent, elle manque surtout d'appui financier, elle coûte aussi cher qu'elle est précieuse à une université. Comme le disait Mgr le chancelier, lors de la promulgation de notre bulle pontificale: "il n'est pas une université au monde qui fasse ses frais. Aucune ne doit les faire si elle veut rendre à la nation les services nécessaires.

Nous venons de constater que le coût de l'enseignement domine et que ce qui rapporte est tel qu'il faut absolument trouver à l'extérieur de l'Université de Montréal, de grandes ressources qui lui permettent d'équilibrer son budget.

Dans une jeune université comme la nôtre, le problème grandit singulièrement du fait que le développement de sa population et de ses besoins intellectuels a de beaucoup devancé le développement de nos richesses universitaires.

Nous détenons un record peu banal d'économie que de soutenir onze facultés ou écoles et d'y donner l'enseignement à 1,716 élèves avec un budget de \$361,560, chiffre de nos dépenses totales en 1926-27. La recette totale, provenant des frais de scolarité des élèves a été de \$12,000, laissant un écart à combler de \$249,560.

Les revenus de l'administration générale provenant d'intérêts et dividendes, subside et allocations, etc., ayant été de \$180,000, ont diminué d'autant cet écart, laissant encore un déficit net de \$68,560. Et, pourtant, l'Université de Montréal doit grandir et se construire.

PLANS DE CONSTRUCTION

Vous attendez, sans doute, de me voir, je vous disse où nous en sommes avec nos plans de construction. C'est la question de tous les jours.

Eh! bien, j'ai la satisfaction de pouvoir dire que nous touchons de près un commencement de réalisation. Une maquette a surgi de l'inspiration et des mains habiles de notre architecte, M. Ernest Cormier. Elle comprend tout ce que contient l'édifice actuel, de la rue Saint-Denis, jusqu'à la chirurgie dentaire. Au delà de 200 feuilles de plans ont été exprimés le travail de quatre années des facultés intéressées dans la répartition des surfaces intérieures. La fondation les a approuvées avec enthousiasme, nous aurions la plus belle construction du genre de l'Amérique du nord.

Dernièrement, une Commission consultative d'architectes et d'ingénieurs a été formée pour aider l'exécutif et la commission d'administration dans l'étude et l'appréciation de ces plans. Cette commission d'experts, dans un premier rapport, a approuvé le site, l'orientation et le gros oeuvre ou plans généraux des édifices projetés et a permis de commencer les travaux de fouilles ou d'excavation. Notre commission d'administration, sur proposition de sir Lomer Gouin, a adopté ce rapport, à sa dernière assemblée, lundi de cette semaine, et à la satisfaction générale, les travaux préparatoires à la construction commencent dans quelques jours.

APPUÏ DE NOS ESPOIRS

Sur quoi comptons-nous pour mener à bonne fin ces hardis projets et pourvoir à tant de besoins?

Nous comptons d'abord sur la nécessité de la chose que nous traitons.

Sur quoi comptons-nous pour mener à bonne fin ces hardis projets et pourvoir à tant de besoins? Nous comptons d'abord sur la nécessité de la chose que nous traitons. Sur quoi comptons-nous pour mener à bonne fin ces hardis projets et pourvoir à tant de besoins? Nous comptons d'abord sur la nécessité de la chose que nous traitons. Sur quoi comptons-nous pour mener à bonne fin ces hardis projets et pourvoir à tant de besoins? Nous comptons d'abord sur la nécessité de la chose que nous traitons.

Souls les thés cultivés à une altitude de 4000 à 7000 pieds entrent dans



Voilà pourquoi il est plus riche, plus fortement aromatisé et plus délicieux que tout autre. 43c. la 1/2 lb. seulement.

JOURNALISME

Diplômés: Langlois, Georges; Sauriol, Paul.

HAUTES ETUDES

Pris d'honneur

Médailles offertes par l'Ecole: Courtois, Paul-Emile; Plamondon, Oscar; Cantin, Clovis; Belanger, Gerard; Pilet, Charles-Roméo; Leduc, M. l'abbé Jean; Constantin, René; Robillard, Emile; Boissonnaut, Léon; Sénécal, Paul-Emile; Lavalley, Hector; Ardouin, François-G.; Fredette, Florian; Brouillette, Benoit.

Le prix Webster, \$25, accordé à M. Oscar Plamondon, pour son travail intitulé: "L'avenir de nos exportations agricoles vers les Etats-Unis".

Le prix de la Chambre de Commerce, \$10, obtenu par M. Benoit Brouillette.

Deux prix de la Banque d'Epargne de la Cité et du District de Montréal, obtenus par MM. René Constant et Roland Serres.

Le prix Georges Gauthier, \$25, obtenu par M. François-G. Ardouin.

Le prix de l'Association des licenciés (ouvrages), obtenu par M. Florian Fredette.

Le prix Gérard Parisseau, (ouvrage), obtenu par M. Florian Fredette.

Le prix Clément, \$25 en argent, obtenu par M. Benoit Brouillette.

PRIX DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR

La Commission des études, dans sa réunion du 10 mai 1928, a attribué aux facultés et écoles, dix médailles, gracieusement offertes à l'Université par Son Excellence le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, l'honorable Narcisse Pérodeau.

Ces médailles ont été décernées comme suit:

Droit: Girard Léon. Philosophie: Frère Berchmans-Marcel. Sciences: Verscheiden Marcel.

Chirurgie dentaire: Durand Charles-Auguste. Pharmacie: Larose Jules. Ecole vétérinaire: Frère Gabriel-Marie.

Sciences sociales: Mayrand Napoleon.

Hautes Etudes Commerciales: Fredette Florian.

Hygiène sociale appliquée: Gagnon Sybille.

Association des étudiants: Archaubault Dalvin, qui s'est signalé par son dévouement aux oeuvres universitaires.

FACULTE DE DROIT

Leduc: Faribault Maurice, élève de 6e année; Berthelot: Faribault Maurice, élève de 1ère année; Hon. J.-L. Perron: Lalonde Léon, et Therrien Eugène, élèves de 1ère année; Lymbert: Brownstein Charles, élève de 3ème année; Barreau de Montréal: Létourneau Jean, élève de 3ème année; Jetté-Campbell: Létourneau Jean, élève de 3ème année; Jeune Barreau: Létourneau Jean, élève de 3ème année; Bourasse Wilson; Léger Léonard, élève de 3ème année; Prix de procédure notariale: Pagé Armand, élève de 3ème année; Prix de législation: Archambault Oscar, élève de 3ème année; Mailhot: Sylvester Gaetan, élève de 3ème année.

FAC

UNE VENTE DE \$73,440 DANS SAINT-LAURENT

Pour des propriétés situées sur la rue Craig ouest, Nos 111 à 115 \$241.742.

Tel est le total de 25 ventes, dont 13 de \$2,000 ou plus. —Ventes de l'après-midi

(Par la maison Ernest Pitt et Cies.) Au cours de la journée, hier, 25 ventes d'immeubles ou de terrains

La vente principale a été effectuée dans le quartier Saint-Laurent au prix de \$73,440, pour des propriétés situées sur la rue Craig ouest, Nos 111 à 115, et vendues par la Succession W. H. Hinton à la Realities Securities, Ltd.

Quant au plus grand nombre de ventes dans un même district, c'est la cité de Verdun qui l'emporte avec sept ventes au \$47,346.

Voici maintenant la liste complète des ventes subdivisées par quartier et par ordre d'importance:

Quartier St-Laurent.—Rue Craig ouest, bntises Nos 111 à 115, la Succession W. H. Hinton à Realities Securities Ltd. \$73,440. E. Godin, notaire.—1928.

Quartier St-Edouard.—Rue St-Hubert, bntises Nos 6868 à 6874, lot 7-25, terrain 25 x 109 pds. O. Lottelle à J.-B. Dubé, \$19,000. P. Paquette, notaire.—1928.

Cité de Verdun.—Ave de l'Eglise, bntises Nos 398 à 408, lot 459-9, terrain 35 x 131 pds. A. A. Sharpe à M. Lévesque, \$16,500. R. P. Couture, notaire.—1928.

2e et 3e avenues, vacants, lots 4669-727 à 738, 772 à 778, 4670-602 à 604, 585 à 590. La Cie des Terrains de la Banlieue de Montréal à E. Lamy, \$12,500. J.-H.-R. Messier, notaire.—1928.

Ave Riel, vacants, lots 4242-1 à 1, 4243-1 à 4, 4244-1 à 5, 4246-1 à 5, 4247-1 à 4, 4248-1 à 5, terrain 55,250 pds. J. D. Rochon à The Young Men's Christian Association of Montreal \$11,048 égal à \$0.20 le pied. R. H. Barron notaire.—1928.

Rue Evelyn, J.-A. Desmaréau à A.-J. Beauregard, \$4,000. J.-H.-R. Messier, notaire.—1928.

Rue Beatty, vacants, lots 4679-622 à 684, terrain 75 x 79 pds. Dame J.-E. Guertin et al à R. Hamel, \$1,500. J.-A. Blanchard, notaire.—1928.

Ave Verdun, vacant, lot 3401-708, Dame A.-J. Gadoua et al à J.-C. Garipuy, \$1,000. J.-A. Couture, notaire.—1928.

Ave Moffat, vacants, lots 4679-779, 780, terrain 50 x 75 pds. J.-E. Béllisle à C. Allard et al, \$800. J.-H.-R. Messier, notaire.—1928.

Quartier Rosemont.—Rue Holt, bntises Nos 3014 à 3022, lot 172 2596, terrain 30 x 90 pds. A. Phœnix à A. Charest et ux, \$16,000. J.-M. Vermette, notaire.—1928.

6e Avenue, vacant, lot 172-133, terrain 25 x 78 pds. J.-N. Drapeau à J. Paquin, \$700. J.-M. Vermette, notaire.—1928.

Rue Moisson, vacant, lot 207-307, terrain 25 x 105 pds. La Succession J.-E. Moisson à R. Côté et al, \$280. H. P. Honey, notaire.—1928.

Quartier St-Denis.—Rue St-Denis, bntises Nos 5131 à 5135, lot 209-44, terrain 2,182 pds. Dame G. Pujos à Dame J.-B. Langevin et vir, \$15,000. D. Pelletier, notaire.—1928.

Quartier Hochelaga.—Rue Ste-Catherine, bntises, lot 31-152, terrain 25 x 90 pds. Dominion Textile Co. Ltd. à Banque Canadienne Nationale, \$12,500. R. Biron, notaire.—1928.

Hôte de Dorval.—Rue St-Joseph bntises, lot 2-43, terrain 50 x 151 1-2 pds. M. Lévesque à Provincial Loan and Realty Ltd, \$7,000. R.-P. Couture, notaire.—1928.

Quartier Maisonneuve.—Rue Rouen bntises Nos 4325 à 4347, lots 8-510, 511, terrain 48 x 117 pds. A. Page à M. Barzechen, \$6,500. J.-T. Legault, notaire.—1928.

Quartier Notre-Dame de Grâce.—Avenues Terrence et Mariette, vacants, lots 149-218 à 219, terrain 8,708 pds. E. Boivin à The Protestant School Commissioners of Montreal, \$2,182.90, égal à \$0.40 le pied. R. H. Barron, notaire.—1928.

Ave Mariette, vacants, lot 149-217, terrain 4,633 pds. Dame J. O. Harris à The Protestant School Commissioners of Montreal, \$1,302.84, égal à \$0.28 le pied. R. H. Barron, notaire.—1928.

Ave West Broadway, vacants, lots 142-812, 813, terrain 5,000 pds. J. Reid à J. Nalley, \$1,000. J. Fair, notaire.—1928.

Ave Colbrooke, vacant, lot 51-287, terrain 25 x 100 pds. Carson à R. H. Barron, \$500. E. Cholette, notaire.—1928.

Chemin de la Côte St-Luc, vacants, lots 49-160, 187, 188, 224 à 227. La Cie d'Immeubles de Montréal Ltée à C. Manseau, \$6,716.50. G.-H. Séguin, notaire.—1928.

Paroisse Ste-Geneviève A-Ma-Bas.—Rue Rivière-des-Prairies, vacants, lots 37-6, terrain 12,061 pds. J.-H. Paquin à A.-F. Larose, \$1,447.32. J.-A.-D. Touzin, notaire.—1928.

Cité Outremont.—Ave Wiseman, vacant, lot 36-24-16, terrain 21 5-10 x 105 pds. Dlle M. Perreault à E. Gagnon, \$1,277.10. R. Biron, notaire.—1928.

Quartier Montclair.—Rue Irvell, vacant, lot 208-1232-1, terrain 25 x 100 pds. Dame A. Laramée à O. Staire, \$650. J.-A. Lalancette, notaire.—1928.

Quartier Villarsy.—Rue Lajeunesse, vacants, lot 2629-202, partie 101, terrain 30 x 75 pds. O. Simard à W. Lévesque, \$600. G. St-Jean, notaire.—1928.

VENTES DE L'APRES-MIDI Cité de Verdun.—Ave Melrose, bntises Nos 717 à 751, lots 4672-429 à 431, terrain 128-7-10 x 115 pds. J. Desrosiers à J. Groulx, \$28,500. J.-H.-R. Messier, notaire.—1928.

3e Avenue, bntises Nos 160 à 170, lot 4670-298, 1-2 E. 297, terrain 17 1-2 x 75 pds. O.-J. Cullind, Dame W. Delarandaine, \$13,500. P. Paquette, notaire.—1928.

Quartier Villarsy.—Rue St-Denis, bntises Nos 7664 à 7668, lot 2613-479, terrain 25 x 100 pds. J.-A. Dage-

ALLURE DE HAUSSE A WALL STREET

LES PRETS AUX COURTIERES ONT AUGMENTE DE \$13,375,000. — L'ARGENT EN ABOUSCANCE — CHRYSLER ET DODGE BROTHERS ONT FLECHI. — RADIO A 218.

New-York, 30. — Le sentiment spéculatif, sur le marché, aujourd'hui, a été dans la direction de la hausse.

Les meilleurs stocks ont fait des hausses dès l'ouverture du marché et un bon nombre ont même enregistré des sommets pendant la dernière heure des transactions.

Cette hausse n'a rien eu de virtueux dans quelques-unes des valeurs de spécialités qui ont fait des gains de 5 à 20 pds, tandis que l'ensemble des industriels et des ferroviaires a fait des hausses de 1 à 3 points.

La rareté de l'argent qui avait lancé le marché le lundi dernier avait apparemment disparu.

Le rapport hebdomadaire des prêts aux courtiers accuse une hausse de \$13,375,000 pour la semaine terminée au 29 mai, représentant un total de \$4,489,466,000.

La nouvelle formation Chrysler-Dodge, après fermeture du marché, a eu pour effet de stimuler tout le groupe des moteurs et de donner lieu à une avalanche de rumeurs.

Dodge Brothers privilégiée a touché un nouveau sommet à 86 pour glisser ensuite à 83 3-4, tandis que Chrysler a clôturé à une baisse de 2 points à 86.

Les fluctuations de ces deux stocks les ont placés à un niveau plus en rapport avec les termes de la fusion qui comprennent un échange sur une action de l'une pour une action de l'autre.

Le stock "A" de Dodge-Brothers, sur une base d'échange de 5 actions pour une action de Chrysler, s'est vendu à une baisse de 1 3-4 point à 173-4.

Hudson et Packard, dont les rumeurs annoncent la fusion, ont fait des gains de 2 3-4 et 1 1-4 points, respectivement.

Mack Trucks, White et Reo, qu'on a également désignés comme devant faire partie d'une autre fusion, ont fait une hausse de 2 points chacun.

Jordan et Pierce-Arrow, que d'autres rumeurs désignent comme devant faire partie de la fusion, ont fait des gains de 1 1-2 points, respectivement.

Mack Trucks, White et Reo, qu'on a également désignés comme devant faire partie d'une autre fusion, ont fait une hausse de 2 points chacun.

Jordan et Pierce-Arrow, que d'autres rumeurs désignent comme devant faire partie de la fusion, ont fait des gains de 1 1-2 points, respectivement.

Mack Trucks, White et Reo, qu'on a également désignés comme devant faire partie d'une autre fusion, ont fait une hausse de 2 points chacun.

Jordan et Pierce-Arrow, que d'autres rumeurs désignent comme devant faire partie de la fusion, ont fait des gains de 1 1-2 points, respectivement.

Mack Trucks, White et Reo, qu'on a également désignés comme devant faire partie d'une autre fusion, ont fait une hausse de 2 points chacun.

Jordan et Pierce-Arrow, que d'autres rumeurs désignent comme devant faire partie de la fusion, ont fait des gains de 1 1-2 points, respectivement.

Mack Trucks, White et Reo, qu'on a également désignés comme devant faire partie d'une autre fusion, ont fait une hausse de 2 points chacun.

Jordan et Pierce-Arrow, que d'autres rumeurs désignent comme devant faire partie de la fusion, ont fait des gains de 1 1-2 points, respectivement.

Mack Trucks, White et Reo, qu'on a également désignés comme devant faire partie d'une autre fusion, ont fait une hausse de 2 points chacun.

Jordan et Pierce-Arrow, que d'autres rumeurs désignent comme devant faire partie de la fusion, ont fait des gains de 1 1-2 points, respectivement.

Mack Trucks, White et Reo, qu'on a également désignés comme devant faire partie d'une autre fusion, ont fait une hausse de 2 points chacun.

Jordan et Pierce-Arrow, que d'autres rumeurs désignent comme devant faire partie de la fusion, ont fait des gains de 1 1-2 points, respectivement.

Mack Trucks, White et Reo, qu'on a également désignés comme devant faire partie d'une autre fusion, ont fait une hausse de 2 points chacun.

Jordan et Pierce-Arrow, que d'autres rumeurs désignent comme devant faire partie de la fusion, ont fait des gains de 1 1-2 points, respectivement.

Mack Trucks, White et Reo, qu'on a également désignés comme devant faire partie d'une autre fusion, ont fait une hausse de 2 points chacun.

Jordan et Pierce-Arrow, que d'autres rumeurs désignent comme devant faire partie de la fusion, ont fait des gains de 1 1-2 points, respectivement.

Mack Trucks, White et Reo, qu'on a également désignés comme devant faire partie d'une autre fusion, ont fait une hausse de 2 points chacun.

Jordan et Pierce-Arrow, que d'autres rumeurs désignent comme devant faire partie de la fusion, ont fait des gains de 1 1-2 points, respectivement.

APRES LA REACTION

Maintenant que la réaction de cinq jours sur le marché de la Bourse a atteint son maximum mardi dernier, et que les prix des stocks purement spéculatifs ont enregistré des baisses de 10 à 60 points, et que cette même réaction a été suivie d'une amélioration de 5 à 12 points, Wall Street semble forcé d'admettre que rien de sérieux ne s'est produit.

Les courtiers ont accusé une diminution, et bien que cette diminution de \$46,000,000 laisse encore le montant total de ces prêts à une hausse de \$760,000,000, comparativement au total du mois de mars dernier et de \$1,491,000,000, comparativement à l'an dernier, on a considéré que s'était un arrêt à la Carrière.

Plusieurs parmi ceux qui ont suivi de près l'allure des stocks d'aéroplanes sur le marché, depuis plus d'un mois, ont plutôt montré peu d'enthousiasme.

Plusieurs parmi ceux qui ont suivi de près l'allure des stocks d'aéroplanes sur le marché, depuis plus d'un mois, ont plutôt montré peu d'enthousiasme.

Plusieurs parmi ceux qui ont suivi de près l'allure des stocks d'aéroplanes sur le marché, depuis plus d'un mois, ont plutôt montré peu d'enthousiasme.

Plusieurs parmi ceux qui ont suivi de près l'allure des stocks d'aéroplanes sur le marché, depuis plus d'un mois, ont plutôt montré peu d'enthousiasme.

Plusieurs parmi ceux qui ont suivi de près l'allure des stocks d'aéroplanes sur le marché, depuis plus d'un mois, ont plutôt montré peu d'enthousiasme.

Plusieurs parmi ceux qui ont suivi de près l'allure des stocks d'aéroplanes sur le marché, depuis plus d'un mois, ont plutôt montré peu d'enthousiasme.

Plusieurs parmi ceux qui ont suivi de près l'allure des stocks d'aéroplanes sur le marché, depuis plus d'un mois, ont plutôt montré peu d'enthousiasme.

Plusieurs parmi ceux qui ont suivi de près l'allure des stocks d'aéroplanes sur le marché, depuis plus d'un mois, ont plutôt montré peu d'enthousiasme.

Plusieurs parmi ceux qui ont suivi de près l'allure des stocks d'aéroplanes sur le marché, depuis plus d'un mois, ont plutôt montré peu d'enthousiasme.

Plusieurs parmi ceux qui ont suivi de près l'allure des stocks d'aéroplanes sur le marché, depuis plus d'un mois, ont plutôt montré peu d'enthousiasme.

Plusieurs parmi ceux qui ont suivi de près l'allure des stocks d'aéroplanes sur le marché, depuis plus d'un mois, ont plutôt montré peu d'enthousiasme.

Plusieurs parmi ceux qui ont suivi de près l'allure des stocks d'aéroplanes sur le marché, depuis plus d'un mois, ont plutôt montré peu d'enthousiasme.

Plusieurs parmi ceux qui ont suivi de près l'allure des stocks d'aéroplanes sur le marché, depuis plus d'un mois, ont plutôt montré peu d'enthousiasme.

Plusieurs parmi ceux qui ont suivi de près l'allure des stocks d'aéroplanes sur le marché, depuis plus d'un mois, ont plutôt montré peu d'enthousiasme.

Plusieurs parmi ceux qui ont suivi de près l'allure des stocks d'aéroplanes sur le marché, depuis plus d'un mois, ont plutôt montré peu d'enthousiasme.

Plusieurs parmi ceux qui ont suivi de près l'allure des stocks d'aéroplanes sur le marché, depuis plus d'un mois, ont plutôt montré peu d'enthousiasme.

Plusieurs parmi ceux qui ont suivi de près l'allure des stocks d'aéroplanes sur le marché, depuis plus d'un mois, ont plutôt montré peu d'enthousiasme.

Plusieurs parmi ceux qui ont suivi de près l'allure des stocks d'aéroplanes sur le marché, depuis plus d'un mois, ont plutôt montré peu d'enthousiasme.

Plusieurs parmi ceux qui ont suivi de près l'allure des stocks d'aéroplanes sur le marché, depuis plus d'un mois, ont plutôt montré peu d'enthousiasme.

Plusieurs parmi ceux qui ont suivi de près l'allure des stocks d'aéroplanes sur le marché, depuis plus d'un mois, ont plutôt montré peu d'enthousiasme.

Plusieurs parmi ceux qui ont suivi de près l'allure des stocks d'aéroplanes sur le marché, depuis plus d'un mois, ont plutôt montré peu d'enthousiasme.

Plusieurs parmi ceux qui ont suivi de près l'allure des stocks d'aéroplanes sur le marché, depuis plus d'un mois, ont plutôt montré peu d'enthousiasme.

Plusieurs parmi ceux qui ont suivi de près l'allure des stocks d'aéroplanes sur le marché, depuis plus d'un mois, ont plutôt montré peu d'enthousiasme.

Plusieurs parmi ceux qui ont suivi de près l'allure des stocks d'aéroplanes sur le marché, depuis plus d'un mois, ont plutôt montré peu d'enthousiasme.

Plusieurs parmi ceux qui ont suivi de près l'allure des stocks d'aéroplanes sur le marché, depuis plus d'un mois, ont plutôt montré peu d'enthousiasme.

Plusieurs parmi ceux qui ont suivi de près l'allure des stocks d'aéroplanes sur le marché, depuis plus d'un mois, ont plutôt montré peu d'enthousiasme.

Plusieurs parmi ceux qui ont suivi de près l'allure des stocks d'aéroplanes sur le marché, depuis plus d'un mois, ont plutôt montré peu d'enthousiasme.

Plusieurs parmi ceux qui ont suivi de près l'allure des stocks d'aéroplanes sur le marché, depuis plus d'un mois, ont plutôt montré peu d'enthousiasme.

Plusieurs parmi ceux qui ont suivi de près l'allure des stocks d'aéroplanes sur le marché, depuis plus d'un mois, ont plutôt montré peu d'enthousiasme.

A WALL STREET

LES PRETS AUX COURTIERES ONT AUGMENTE DE \$13,375,000. — L'ARGENT EN ABOUSCANCE — CHRYSLER ET DODGE BROTHERS ONT FLECHI. — RADIO A 218.

New-York, 30. — Le sentiment spéculatif, sur le marché, aujourd'hui, a été dans la direction de la hausse.

Les meilleurs stocks ont fait des hausses dès l'ouverture du marché et un bon nombre ont même enregistré des sommets pendant la dernière heure des transactions.

Cette hausse n'a rien eu de virtueux dans quelques-unes des valeurs de spécialités qui ont fait des gains de 5 à 20 pds, tandis que l'ensemble des industriels et des ferroviaires a fait des hausses de 1 à 3 points.

La rareté de l'argent qui avait lancé le marché le lundi dernier avait apparemment disparu.

Le rapport hebdomadaire des prêts aux courtiers accuse une hausse de \$13,375,000 pour la semaine terminée au 29 mai, représentant un total de \$4,489,466,000.

La nouvelle formation Chrysler-Dodge, après fermeture du marché, a eu pour effet de stimuler tout le groupe des moteurs et de donner lieu à une avalanche de rumeurs.

Dodge Brothers privilégiée a touché un nouveau sommet à 86 pour glisser ensuite à 83 3-4, tandis que Chrysler a clôturé à une baisse de 2 points à 86.

Les fluctuations de ces deux stocks les ont placés à un niveau plus en rapport avec les termes de la fusion qui comprennent un échange sur une action de l'une pour une action de l'autre.

Le stock "A" de Dodge-Brothers, sur une base d'échange de 5 actions pour une action de Chrysler, s'est vendu à une baisse de 1 3-4 point à 173-4.

Hudson et Packard, dont les rumeurs annoncent la fusion, ont fait des gains de 2 3-4 et 1 1-4 points, respectivement.

Mack Trucks, White et Reo, qu'on a également désignés comme devant faire partie d'une autre fusion, ont fait une hausse de 2 points chacun.

Jordan et Pierce-Arrow, que d'autres rumeurs désignent comme devant faire partie de la fusion, ont fait des gains de 1 1-2 points, respectivement.

Mack Trucks, White et Reo, qu'on a également désignés comme devant faire partie d'une autre fusion, ont fait une hausse de 2 points chacun.

Jordan et Pierce-Arrow, que d'autres rumeurs désignent comme devant faire partie de la fusion, ont fait des gains de 1 1-2 points, respectivement.

Mack Trucks, White et Reo, qu'on a également désignés comme devant faire partie d'une autre fusion, ont fait une hausse de 2 points chacun.

Jordan et Pierce-Arrow, que d'autres rumeurs désignent comme devant faire partie de la fusion, ont fait des gains de 1 1-2 points, respectivement.

Mack Trucks, White et Reo, qu'on a également désignés comme devant faire partie d'une autre fusion, ont fait une hausse de 2 points chacun.

Jordan et Pierce-Arrow, que d'autres rumeurs désignent comme devant faire partie de la fusion, ont fait des gains de 1 1-2 points, respectivement.

Mack Trucks, White et Reo, qu'on a également désignés comme devant faire partie d'une autre fusion, ont fait une hausse de 2 points chacun.

Jordan et Pierce-Arrow, que d'autres rumeurs désignent comme devant faire partie de la fusion, ont fait des gains de 1 1-2 points, respectivement.

Mack Trucks, White et Reo, qu'on a également désignés comme devant faire partie d'une autre fusion, ont fait une hausse de 2 points chacun.

Jordan et Pierce-Arrow, que d'autres rumeurs désignent comme devant faire partie de la fusion, ont fait des gains de 1 1-2 points, respectivement.

Mack Trucks, White et Reo, qu'on a également désignés comme devant faire partie d'une autre fusion, ont fait une hausse de 2 points chacun.

Jordan et Pierce-Arrow, que d'autres rumeurs désignent comme devant faire partie de la fusion, ont fait des gains de 1 1-2 points, respectivement.

Mack Trucks, White et Reo, qu'on a également désignés comme devant faire partie d'une autre fusion, ont fait une hausse de 2 points chacun.

Jordan et Pierce-Arrow, que d'autres rumeurs désignent comme devant faire partie de la fusion, ont fait des gains de 1 1-2 points, respectivement.

Mack Trucks, White et Reo, qu'on a également désignés comme devant faire partie d'une autre fusion, ont fait une hausse de 2 points chacun.

Jordan et Pierce-Arrow, que d'autres rumeurs désignent comme devant faire partie de la fusion, ont fait des gains de 1 1-2 points, respectivement.

Mack Trucks, White et Reo, qu'on a également désignés comme devant faire partie d'une autre fusion, ont fait une hausse de 2 points chacun.

Jordan et Pierce-Arrow, que d'autres rumeurs désignent comme devant faire partie de la fusion, ont fait des gains de 1 1-2 points, respectivement.

FUNERAILLES DE M. BENJAMIN LACHAPPELLE

(Spécial au "Canada") St-François-du-Lac, 31.—M. Benjamin Lachapelle, de St-François-du-Lac, est décédé récemment. Il laisse six enfants: Hylas, Elie, Albert, J.-C. Lachapelle, notaire, tous de St-François-du-Lac, Wilfrid, de St-David d'Yamaska, et Mme Donat Gagnon, de St-Elphège.

M. Benjamin Lachapelle était né à St-François-du-Lac, le 2 mars 1843 du mariage de feu Olivier Lachapelle et de feu Dame Julie Lafrenière; il était le dernier survivant d'une famille de sept enfants. Le défunt avait fait le cinquième anniversaire de son mariage le 23 août dernier. Une messe fut dite à cette occasion dans sa maison avec la bienveillante permission de l'ordinaire du diocèse, pour raison de santé.

Le convoi funèbre quitta la demeure du défunt, à 10 heures pour se rendre à l'église paroissiale. La fanfare de la Baie du Febvre, mandée spécialement pour la circonstance, marcha en tête du cortège et joua des marches funèbres de Gounod.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé A. Lafeyvre, curé de St-Gérard de Magella et le service fut chanté par M. l'abbé Vincent Lemire, curé de la paroisse de St-François-du-Lac, assisté de M. l'abbé A. Lafeyvre, curé de St-Gérard de Magella et M. J. Laperle, vicaire de St-François-du-Lac, comme diacre et sous-diacre.

Des messes basses furent chantées aux autels latéraux par les abbés J. Foucherat, vicaire de St-Michel d'Yamaska, et J. L'Allier, vicaire de St-Pie-de-Guire.

Les porteurs étaient MM. Johnny Crevier, marguillier en charge de la paroisse de St-François-du-Lac, Odilon Boisvert, Dr Benjamin Maurault, du village de Pierreville, Louis Lauzire, G. Léveillé, notaire, de St-François-du-Lac, Dr Urbain Gagnon, d'Yamaska, M. Abondus Desmarais possiblement.

M. l'abbé Roch Joyal, curé de St-Thomas de Pierreville, assistait aux funérailles dans la sanctuaire.

La chorale, à laquelle s'étaient joints le Dr Benjamin Maurault, Aimé Chénard, de St-Rosalie, Dr Wright Aero à dégringolé de 184-1/2 à 159, soit une baisse brusque de 25 1-2 points, mais pour s'améliorer à 170 à la fermeture, et enregistrant une perte nette de 16 1-2 points pour la journée. Curtius a suivi le même mouvement, et d'un haut de 134-3/4 à 119 pour s'améliorer à 120 1-4.

CHRYSLER ET DODGE Rarement secret a été mieux gardé que celui de la fusion Chrysler-Dodge au cours des négociations qui l'ont préparé. Cette nouvelle n'a été connue à Wall Street que mardi après-midi. Bien que les négociations se soient poursuivies pendant quelque temps, elles sont demeurées secrètes jusqu'à mardi. Le stock de la Chrysler, tout récemment, a enregistré une hausse considérable, mais personne n'a songé à attribuer cette allure à une fusion en préparation.

Si l'on tient compte que cette transaction est d'une grande importance dans l'industrie de l'automobile, on s'étonne que cette nouvelle n'ait pas "percé" et fait le sujet de rumeurs, surtout avec les sources de renseignements qui sont à la disposition de Wall Street. Si, comme on le prétend, le but de cette fusion est de "luttor" contre la General Motors, l'avancé de ces deux organisations n'est pas alors sans donner lieu à une foule de commentaires de la part de ceux qui y sont intéressés à un degré quelconque.

RUMEURS DE MERGERS L'imagination des "lanceurs" de rumeurs doit être épuisée après l'avalanche qu'ils ont lancée sur le marché aujourd'hui, relativement à la possibilité de nouveaux mergers dans l'industrie de l'automobile. Dans certains milieux bien renseignés, on a été sous l'impression que le merger Chrysler-Dodge n'était que le commencement du point de départ d'un "mouvement de mergers" dans cette industrie, mais la plupart des nouvelles que sont arrivées à cet effet pendant la journée ont été regardées comme ni plus ni moins que des "inventions" de toute pièce. On a dit, naturellement, qu'il se produirait d'autres mergers, parce que le programme que s'est tracé le merger Chrysler-Dodge couvre certainement d'autres compagnies à en venir à une pareille amalgamation afin de consolider leur position. Un banquier de Wall Street, fortement intéressé dans l'industrie de l'automobile, a prédit, par tel que deux ou trois autres mergers puissants se déclareraient comme résultat direct de la fusion Chrysler-Dodge.

RADIO Une des rumeurs qui ont cours sur le marché, aujourd'hui, à la suite de la hausse sensationnelle de Radio, voulu que ce bien est la nouvelle d'une subdivision des actions de cette compagnie sur une base de 3 pour 1, et que cette subdivision serait l'occasion d'établir ces actions subdivisées sur une base de dividende. Certains même prévoient que ce dividende serait de \$1.50 à \$2.00.

PERMIS DE BATIR Voici les principaux permis de bâtir émis hier, à l'hôtel de ville: Avenue Monkland, quartier Notre-Dame-de-Grâce, une maison de rapport formant 9 logements, 48 x 91, à 4 étages; coût, \$35,000. Propriétaire, J. Casan, 122 Regent.

UNE SENSATION AU SUJET DE LA WATER & POWER

La ville aurait amené la compagnie à accepter de nouveau \$14,000,000

LE CAUCUS MARDI

Des bruits qui courent à l'hôtel de ville, mais qui ne sont pas confirmés

Les autorités municipales ont remis à mardi matin, à 10 heures et demie, le caucus échevinal au sujet de l'achat de la Montreal Water and Power Company.

Cette nouvelle était à l'effet que la ville, grâce à un arrangement récent avec les autorités de la compagnie, aurait fini par faire consentir des dernières à ne pas se prévaloir du prix qui fut fixé par arbitrage et les aurait amenées à accepter le prix de \$14,000,000 qui avait été arrêté d'abord entre la ville et la compagnie.

On se rappelle que par la sentence arbitrale rendue le 12 mai dernier, le prix fixé pour la propriété de la compagnie fut de \$15,597,61, soit plus d'un million et demi de plus que le prix auquel il avait été convenu d'abord d'acheter la compagnie, sans compter les frais de l'arbitrage qui passent pour être assez élevés.

Il a été impossible de faire confirmer la nouvelle rapportée plus haut, par des personnages officiels, hier après-midi. Tous observent un mutisme absolu à ce sujet, mais, dans les couloirs, cette nouvelle, faisait le sujet de maintes conversations.

Comme nous l'avions déjà annoncé, tous les membres du conseil sans exception ont été invités au caucus. Le greffier de la ville a reçu instruction de leur adresser un avis à cet effet. Le comité exécutif leur soumettra des rapports de ses ingénieurs, de ses comptables et de ses avisés légaux.

L'on sait à peu près dans quel sens sont faits les deux premiers rapports, qui ressemblent sur plusieurs points à ceux préparés auparavant, sauf que les derniers tiennent compte du délai qui s'est écoulé depuis les premiers rapports et des nouveaux revenus réalisés par la compagnie depuis ce temps.

Quant au rapport des avisés légaux, les membres de l'administration n'en ont rien communiqué jusqu'à présent, mais il se dit beaucoup dans les cercles municipaux que la réponse des avisés est que la ville est maintenant liée par la décision des arbitres.

En présence d'une telle opinion, il faudrait supposer que si la ville a réussi à amener la compagnie à accepter encore une fois l'ancien prix de \$14,000,000, ça n'a pas dû être sans conditions, et que parmi ces dernières une des principales est sans doute que la ville consente à payer tous les frais de l'arbitrage.

Nous saurons mardi prochain si tout ce qui se murmure est fondé.

BEAU SUCCES DU DINER - CAUSERIE DE L'ASSOCIATION

L'Ordre du Bon Temps, qui fut fondé en 1607 à Port-Royal, en Acadie, renait et prouve sa vitalité

Le troisième dîner-causerie des Compagnons de Bon Temps a eu lieu, à l'hôtel de France, sous la présidence de M. C. Chamberland, président de l'Ordre et le fut couronné du plus franc succès.

L'OUVERTURE DU MOIS DU SACRÉ-COEUR

Il y aura cérémonie solennelle, ce soir, à l'église du Sacré-Coeur

MOR DESCHAMPS

Le mois du Sacré-Coeur, sera ouvert avec autant de solennité que les années précédentes à l'église du Sacré-Coeur, rue Ontario, est, Sa Grandeur Mgr A.-E. Deschamps, évêque auxiliaire de Montréal, présidera la cérémonie.

BELLE FETE A L'EHEVIN HOLLAND DANS ST-MICHEL

Alors qu'il est l'hôte d'honneur du Laurier Ward Hebrew Political Club

DIX-HUIT DISCOURS

A l'Annex Hall, avenue Fairmount, hier soir, l'échevin T.J. Holland, représentant du quartier St-Michel, a été l'hôte du Laurier Ward Hebrew Political Club, dont M. Joseph Aronoff est président.

Des discours ont été prononcés aussi bien en français qu'en anglais ou en langue hébraïque.

UNE ASSEMBLEE DANS MAISONNEUVE PAR M. TREMBLAY

Elle est tenue sous la présidence de M. Vigeant et plusieurs orateurs y prennent la parole

M. LE MAIRE HOUDE

Donne l'avertissement qu'il ne souffrira pas qu'il y ait un deuxième maire tant qu'il le sera

M. William Tremblay, député de Maisonneuve, a rendu compte de sa conduite parlementaire au cours d'une grande assemblée qui avait spécialement convoquée et qui a eu lieu hier soir dans la salle du marché de Maisonneuve, sous la présidence de M. E. Vincent.

M. le maire Camilien Houde est venu à l'assemblée dire qu'il apprécie le mérite de M. Tremblay.

M. l'échevin Mathieu, M. E. Quellette, Mme McIntyre, M. St-Jean, ont parlé avec M. Tremblay. Mme MacIntyre et Mlle St-Jean ont parlé du suffrage des femmes dans la province.

Elles ont énuméré les raisons qui militent en faveur du suffrage féminin et répondu aux objections que dans certains quartiers on se plaint d'y mettre de l'avant.

M. W. Tremblay fut l'orateur principal de la soirée. Il a rendu compte de sa conduite parlementaire au cours de la session dernière et il a expliqué ses votes et la raison d'être de sa collaboration avec l'opposition.

QUELQUES AMIS FETENT L'EHEVIN DE SAINTE-MARIE

Le Dr H.-A. Quintal est l'hôte de l'Association des hommes d'affaires

ST-VINCENT-DE-PAUL

On lui présente une bourse en or fort rondelette. Quelques allocutions

Les membres de l'Association des hommes d'affaires de la paroisse St-Vincent-de-Paul, ont fêté, hier soir, le Dr H.-A. Quintal, échevin de la division Sainte-Marie. La fête fut toute intime, elle groupait les membres de l'Association et le plus bel entraînement d'exister jusqu'à la fin.

M. F.-X. Moisan, l'un des organisateurs de la fête, a lu l'adresse de bienvenue au Dr Quintal dès son entrée dans les salles de l'Association, rue Dufresne. Il déclara que le groupe d'amis qu'il avait devant lui, représentait l'élément dirigeant, en même temps qu'une bonne partie de l'électorat en général de ce quartier.

Sur ce M. Napoléon Marsan présentait au Dr Quintal la bourse formée de la contribution de tous les membres. Le tout tenoit dans une bourse à tabac, mais elle était fort lourde.

M. le Dr Quintal répondit en quelques mots où perçait son émotion. Il déclara qu'il ne savait rien de cette fête avant son retour pour le déjeuner. C'est pour lui un véritable plaisir de se voir entouré de ses amis.

C'est celle de "Jean le Précurseur" par Guillaume Couture au Stadium

LE 23 JUIN AU SOIR

Durant le concert, un avion piloté par Roméo Vachon survolera le vaste amphithéâtre

C'est un nouveau stadium de l'angle des rues Ontario et Delormier, que sera donnée, le 23 juin, l'audition du célèbre oratorio, "Jean le Précurseur", et c'est dans un cadre grandiose que sera exécuté l'oeuvre du grand musicien canadien, Guillaume Couture.

Le Stadium est plus vaste et contient plus de sièges que les deux autres réunis. Son immense amphithéâtre contient plus de 25,000 sièges. Les estrades qui longent les rues Ontario et Delormier, forment un L majuscule divisé en 14 sections: A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N, rue Delormier.

Les loges au nombre de 289, peuvent contenir 1250 personnes et sont réparties en trois rangs superposés. Toutes ces loges contiennent 4 ou 6 fauteuils.

Les rangées qui suivent sont composées de sièges réservés par section et par numéro. Une longue promenade sépare ces sièges des 23 autres rangées, qui s'échelonnent jusqu'à la hauteur du 3e étage des édifices environnants.

Tous ces sièges sont recouverts d'une marquise qui protège les spectateurs de la pluie ou de l'ardeur du soleil.

En outre, les deux extrémités de l'arène, ou parties découvertes, que l'on appelle "bleachers" comptent 8,000 sièges non réservés.

ON A CONSTRUIT 1,141 LOGEMENTS AU COURS DE MAI

C'est le plus grand total qui ait été atteint en ce mois, à Montréal

266 MAISONS ERIGÉES

29 maisons de rapport sur ce nombre. Gros excédent sur les autres années

Le mois de mai qui vient de finir a été plus actif que tous les autres mois correspondants depuis trois ans en fait de construction de logements. Il y a eu d'émis, au cours de ce mois, des permis pour la construction de 1,141 logements, contre 879 en mai 1927, 715 en mai 1926 et 763 en mai 1925.

La valeur totale de la construction en général pour le mois écoulé, n'est pas encore connue, mais l'on croit qu'elle dépassera deux millions de dollars. Le nombre des maisons de rapport augmenta rapidement; il y eut au total 29 en construction au mai. La grosse construction, cependant, a beaucoup ralenti.

266 maisons ordinaires et 29 maisons de rapport formant 1,010 logements et 43 magasins; 140 hangars, 4 écuries, 3 manufactures, 8 entrées, 3 édifices à bureaux, une salle publique et 204 constructions diverses.

Ces bâtiments se subdivisent en constructions nouvelles et en modifications. La construction nouvelle est estimée ainsi: 244 maisons ordinaires et 22 maisons de rapport formant 1,010 logements et 15 magasins; 130 hangars, 241 garages, 4 écuries, 2 manufactures, 4 entrées, une salle publique et 6 constructions diverses.

Les modifications, il y a: 45 maisons ordinaires et 7 maisons de rapport formant 131 logements, 28 magasins, 10 hangars, 10 garages, 2 écuries, 2 entrées, 2 édifices à bureaux et 148 constructions diverses.

En mai 1927, le nombre total des maisons, y compris les modifications, avait été de 213 maisons ordinaires et de 14 maisons de rapport.

EXECUTION D'UNE ŒUVRE D'UN GRAND MUSICIEN CANADIEN

C'est celle de "Jean le Précurseur" par Guillaume Couture au Stadium

Durant le concert, un avion piloté par Roméo Vachon survolera le vaste amphithéâtre

C'est un nouveau stadium de l'angle des rues Ontario et Delormier, que sera donnée, le 23 juin, l'audition du célèbre oratorio, "Jean le Précurseur", et c'est dans un cadre grandiose que sera exécuté l'oeuvre du grand musicien canadien, Guillaume Couture.

Le Stadium est plus vaste et contient plus de sièges que les deux autres réunis. Son immense amphithéâtre contient plus de 25,000 sièges.

Les loges au nombre de 289, peuvent contenir 1250 personnes et sont réparties en trois rangs superposés. Toutes ces loges contiennent 4 ou 6 fauteuils.

Les rangées qui suivent sont composées de sièges réservés par section et par numéro. Une longue promenade sépare ces sièges des 23 autres rangées, qui s'échelonnent jusqu'à la hauteur du 3e étage des édifices environnants.

Tous ces sièges sont recouverts d'une marquise qui protège les spectateurs de la pluie ou de l'ardeur du soleil.

En outre, les deux extrémités de l'arène, ou parties découvertes, que l'on appelle "bleachers" comptent 8,000 sièges non réservés.

SERVICE PARFAIT POUR ALLER DANS LES LAURENTIDES

Le Pacifique Canadien modifie son service de convois pour le Nord

LA BELLE SAISON

Plusieurs nouveaux trains à la disposition du public en fin de semaine

Le Service des Voyageurs du Pacifique Canadien annonce de nouvelles modifications à ses horaires pour les trains desservant la région des Laurentides, modifications qui entrèrent en vigueur vendredi le 1er juin et auront pour but d'améliorer le service de trains entre la métropole et cette région pittoresque.

Les modifications de service de fin de semaine sont en vigueur pendant toute la saison estivale et les dimanches, des convois pourvus de wagons-lits seront à la disposition des touristes qui voudront prolonger leur séjour dans les montagnes pour ne revenir en ville que le lundi matin.

Pour ceux qu'un séjour prolongé en fin de semaine attirera vers les Laurentides, un convoi spécial quittera la gare Viger à 12,30 heures le vendredi après-midi, faisant un premier arrêt à Shawbridge, puis arrivant en cours de route, à toutes les gares échelonnées sur la voie ferrée jusqu'à Mont-Laurier.

Le samedi, un nouveau train rapide quittera la gare Viger à 12,10 heures de l'après-midi pour Labelle, s'arrêtant à Ste-Marquerite, Val Morin, Ste-Agathe et autres endroits dans le Nord. Un second train, circulant aussi le samedi, quittera la gare Viger à midi pour Ste-Agathe et arrivera à Mont-Rolland, Ivry et autres endroits.

Le va-et-vient des voyageurs entre la région des Laurentides et Montréal est fort considérable pendant les mois d'été et cet afflux de voyageurs sera amplement paré par la mise en circulation de trains, dont l'un quittera Montréal le samedi soir à 7 heures et arrivera à la gare Viger à 1,15 p.m. L'autre quittera Labelle le dimanche à 3,50 heures de l'après-midi et entrera à la gare Viger à 7,50 heures p.m.

Afin d'attirer vers les Laurentides les employés de bureaux et de magasins dont les établissements ferment leurs portes la journée du samedi pendant l'été, un nouveau train inauguré le 8 juin, quittera la gare Viger à 5,30 heures le vendredi après-midi et se rendra jusqu'à Ste-Agathe, au lieu d'avoir Shawbridge comme terminus.

L'exode des citadins vers les vallées de la région des Laurentides est en pleine expansion et de nouveaux services seront mis en marche à partir du 24 juin.

Le service de trains spéciaux ci-dessus sont régies par l'heure solaire et pour se conformer à l'heure avancée d'été, les voyageurs n'auront qu'à ajouter une heure aux horaires mentionnés.

Toutes les heures de départ et d'arrivée des trains spéciaux ci-dessus sont régies par l'heure solaire et pour se conformer à l'heure avancée d'été, les voyageurs n'auront qu'à ajouter une heure aux horaires mentionnés.

Toutes les heures de départ et d'arrivée des trains spéciaux ci-dessus sont régies par l'heure solaire et pour se conformer à l'heure avancée d'été, les voyageurs n'auront qu'à ajouter une heure aux horaires mentionnés.

Toutes les heures de départ et d'arrivée des trains spéciaux ci-dessus sont régies par l'heure solaire et pour se conformer à l'heure avancée d'été, les voyageurs n'auront qu'à ajouter une heure aux horaires mentionnés.

Toutes les heures de départ et d'arrivée des trains spéciaux ci-dessus sont régies par l'heure solaire et pour se conformer à l'heure avancée d'été, les voyageurs n'auront qu'à ajouter une heure aux horaires mentionnés.

Toutes les heures de départ et d'arrivée des trains spéciaux ci-dessus sont régies par l'heure solaire et pour se conformer à l'heure avancée d'été, les voyageurs n'auront qu'à ajouter une heure aux horaires mentionnés.

Toutes les heures de départ et d'arrivée des trains spéciaux ci-dessus sont régies par l'heure solaire et pour se conformer à l'heure avancée d'été, les voyageurs n'auront qu'à ajouter une heure aux horaires mentionnés.

Toutes les heures de départ et d'arrivée des trains spéciaux ci-dessus sont régies par l'heure solaire et pour se conformer à l'heure avancée d'été, les voyageurs n'auront qu'à ajouter une heure aux horaires mentionnés.

RELIGIEUSE DES SS. NN. DE JESUS ET MARIE DECEDÉE

La R. S. Marie-Aldinis était la soeur de M. le chanoine Albini Primeau

OBSEQUES SAMEDI

Sur la rue St-Denis, entre la rue Bellechasse et la rue Bélanger

Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

DES ARRETS DE TRAMWAYS SONT SUPPRIMÉS

Sur la rue St-Denis, entre la rue Bellechasse et la rue Bélanger

ARRETS A MI-CHEMIN

Les arrêts de tramways à mi-chemin, des deux côtés de la rue St-Denis, entre les rues Bellechasse et Bélanger, ont été abolis, hier, par la Commission des tramways de Montréal, dans le but d'activer le service dans la partie nord. Il n'y aura maintenant d'arrêt qu'aux rues Bellechasse, Beauharnois et St-Zotique.

A cause du transport de plus en plus considérable dans cette partie du boulevard, on a constaté que ces arrêts à mi-chemin ne valaient pas le retard qu'ils causaient.

Il est probable que dans un avenir prochain de nouveaux arrêts de tramways seront supprimés en divers endroits de la ville, pour augmenter la rapidité du service des tramways.

Il est probable que dans un avenir prochain de nouveaux arrêts de tramways seront supprimés en divers endroits de la ville, pour augmenter la rapidité du service des tramways.

AU PENSONNAT DU S. NOM DE MARIE, A HOCHELAGA

Le couronnement de la Reine de Mai donne lieu à une belle cérémonie

UNE PROCESSION

La statue de la Vierge est portée à travers les jardins du couvent

Une procession de la Reine de Mai donne lieu à une belle cérémonie

Après la proclamation de la Reine et de sa suite, on s'est rendu à la chapelle. L'officiant et les enfants de choeur ouvrirent la procession.

Le statut de la Madone, posé sur un brancard orné de fleurs, était porté par quatre enfants de Marie suivies d'un grand nombre d'élèves et de religieuses qui défilèrent dans les jardins du couvent. Il y eut chant, récitation du rosaire et tout le long du parcours le soleil illumina la statue de ses plus brillants rayons.

Après la proclamation de la Reine et de sa suite, on s'est rendu à la chapelle. L'officiant et les enfants de choeur ouvrirent la procession.

Le statut de la Madone, posé sur un brancard orné de fleurs, était porté par quatre enfants de Marie suivies d'un grand nombre d'élèves et de religieuses qui défilèrent dans les jardins du couvent. Il y eut chant, récitation du rosaire et tout le long du parcours le soleil illumina la statue de ses plus brillants rayons.

Après la proclamation de la Reine et de sa suite, on s'est rendu à la chapelle. L'officiant et les enfants de choeur ouvrirent la procession.

Le statut de la Madone, posé sur un brancard orné de fleurs, était porté par quatre enfants de Marie suivies d'un grand nombre d'élèves et de religieuses qui défilèrent dans les jardins du couvent. Il y eut chant, récitation du rosaire et tout le long du parcours le soleil illumina la statue de ses plus brillants rayons.

EXCURSION AU LAC ST-JEAN ET AU SAGUENAY

Elle est organisée pour le 7 juillet prochain par le Canadien National

L'ITINERAIRE

Randonnée d'une semaine à travers une région pittoresque et industrielle

La grande excursion au lac St-Jean et au Saguenay organisée à Québec, avec le concours de M. J. E. LeBlanc, agent de district du Canadien National, partira de Québec le samedi 7 juillet prochain.

Le départ est fixé pour le samedi 7 juillet, à 11 heures du soir par train spécial du Canadien National, Dimanche 8, Lever à Lac Bouchette, traversée en yacht, messe en plein air à la Grotte de Lourdes, avec chant.

Le lundi 9 juillet, départ par train pour Nain, excursion à Saint-Cyrille, Albanel et Ste-Méthode, etc. Dans l'après-midi, à 1,00 p.m. départ pour Boibeau.

Le mardi 10, départ en automobile pour Sainte-Jeanne-d'Arc, Vauvert, Péribonka, (chez Maria Chapdelaine). Vers midi, bouchée puis départ en autobus vers St-Augustin, Saint-Monique, Saint-Henri de Taillon, Saint-Coeur de Marie, l'Ascension, Saint-Nazaire, le Malgoué, River Ben et Alma.

Le mercredi 11, Visite de la grande Décharge, Isle Maligne, les usines de River Bend, le barrage de la Duke Price, etc. Départ à 2 heures pour Hébertville. Course en automobile dans la région, Saint-Gédéon, Saint-Jérôme, etc.

Le jeudi 12, Visite en automobiles: Jonction, descente du Saguenay, escalade à Tadoussac. Départ pour Pointe-a-Pic, promenade en automobiles, rivière Malbaie, les usines de l'Abitibi Power, souper au Château Murray.

Le vendredi 13, Visite de Chicoutimi, à 2 heures p.m. départ en automobiles pour Latérierre, Portage des Roches, Saint-Alexis, Port Alfred puis Bagotville. Samedi 14, Embarkation sur le Richelieu de la Canada Steamship Lines, descente du Saguenay, escalade à Tadoussac. Départ pour Pointe-a-Pic, promenade en automobiles, rivière Malbaie, les usines de l'Abitibi Power, souper au Château Murray.

Le dimanche 15, Messe à l'église paroissiale de la Malbaie, Départ à 10 heures par train spécial du Canadien National. Arrêt à Saint-Anne de Beaupré, court pèlerinage. A 4 heures p.m. départ pour Québec.

DISTRIBUTION DES DIPLOMES ET MEDAILLES

La collation des grades à l'Ecole Technique aura lieu jeudi le 7 juin à 8 heures du soir

A LA SALLE 323

Technique de Montréal aura lieu, cette année, le jeudi 7 juin à 8 heures du soir. Vu les réparations que l'école est à faire exécuter au grand amphithéâtre, la distribution de diplômes et médailles aura lieu, cette année, dans la salle 323, en présence du personnel de l'Ecole. Les élèves de 2e année sont également invités. M. A. Fabien, président de cette maison, donnera une réception lundi, le 4 juin, à 3 heures.

Technique de Montréal aura lieu, cette année, le jeudi 7 juin à 8 heures du soir. Vu les réparations que l'école est à faire exécuter au grand amphithéâtre, la distribution de diplômes et médailles aura lieu, cette année, dans la salle 323, en présence du personnel de l'Ecole. Les élèves de 2e année sont également invités. M. A. Fabien, président de cette maison, donnera une réception lundi, le 4 juin, à 3 heures.

LA MAISON FABIEN

A l'occasion du quarante-cinquième anniversaire de la manufacture de glacières, Fabien Limité, M. C. A. Fabien, président de cette maison, donnera une réception lundi, le 4 juin, à 3 heures.

Chas. C. de Lorimier

TRÉ. BELL HARBOR 607
Fleurs Naturelles et Artificielles.
1005 RUE SAINT-DENIS, MONTREAL.
(Vis-à-vis Théâtre St-Denis)
Spécialité: Tributs floraux, funéraires.

M. Poirier

Directeur de
"Funérailles."
EQUIPEMENT DES
PLUS MODERNES
6803
St-Laurent
CAL. 2416.